

FORAGE

ORBIT  **GARANT**

DRILLING



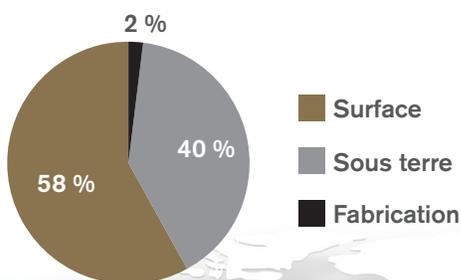
RAPPORT ANNUEL 2016

BASE SOLIDE AU CANADA | PRÉSENCE MONDIALE EN EXPANSION

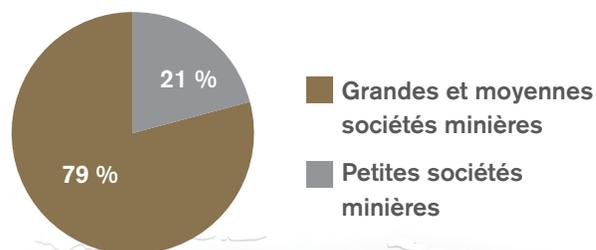
PROFIL

Depuis son siège social, situé à Val-d'Or, Québec, Orbit Garant est l'une des plus importantes sociétés canadiennes de forage minier, offrant des services de forage souterrain et en surface au Canada et à l'international. La Société compte 226 appareils de forage et plus de 900 employés. Orbit Garant offre des services aux grandes, moyennes et petites sociétés minières, à chaque étape de l'exploration, de la mise en valeur et de la production minière. La Société offre également des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets d'ingénieurs-conseils et d'experts-conseils en environnement ainsi qu'à des organismes gouvernementaux.

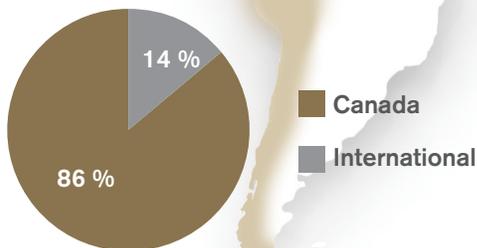
PRODUITS



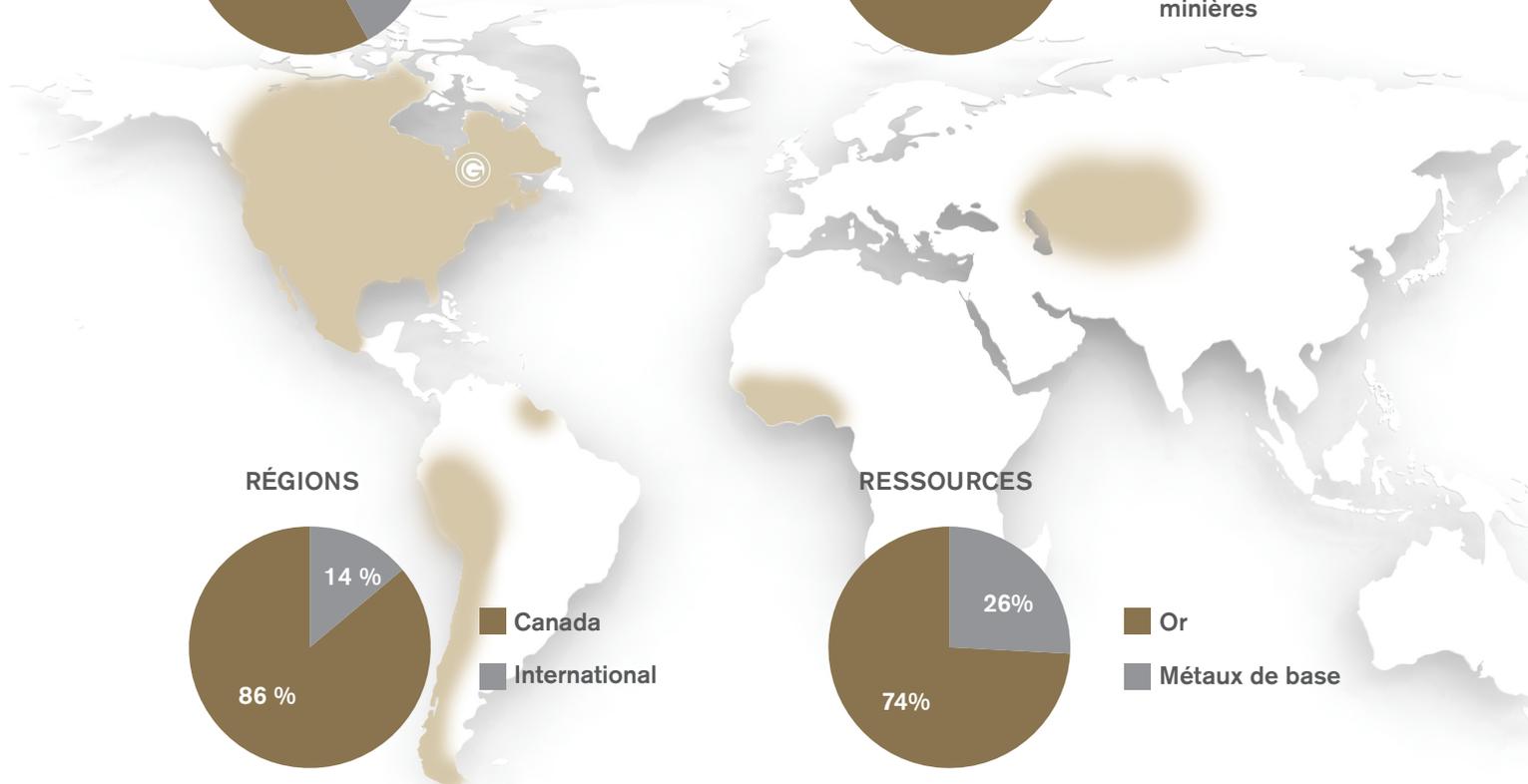
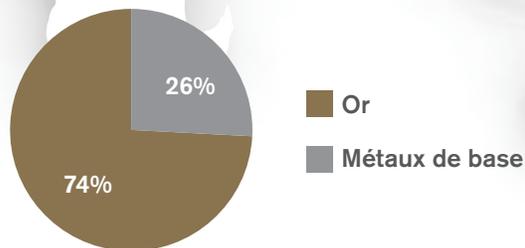
CLIENTS



RÉGIONS



RESSOURCES



Lettre du Président du conseil d'administration et du Président et chef de la direction

Nous sommes heureux d'annoncer le rendement digne de mention d'Orbit Garant au cours de l'exercice 2016, notamment compte tenu de la conjoncture économique toujours difficile. Nous avons à ce jour connu huit trimestres consécutifs de croissance annuelle des produits provenant d'activités de forage au Canada et six trimestres consécutifs de croissance annuelle des produits provenant d'activités de forage à l'international. Cette croissance soutenue reflète la stabilisation continue ainsi que la hausse de notre activité principale au Canada et la pénétration accrue dans des marchés internationaux stratégiques. Cette croissance est sans doute plus visible lorsqu'il s'agit du cours de nos actions, qui a augmenté de façon significative par rapport au cours plancher de février 2016.

Nous avons foré environ 1,15 million de mètres au cours de l'exercice 2016, premier exercice au cours duquel nous avons foré plus d'un million de mètres depuis l'exercice 2012, lorsque les activités d'exploration étaient à leur sommet. D'autres indicateurs de rendement démontrent que notre entreprise va dans la bonne direction, notamment en ce qui a trait aux produits, à la marge brute et au BAIIA.

Entre-temps, nous continuons de gérer nos coûts très prudemment. Nos frais généraux et administratifs ajustés se sont établis à 12 M\$ au cours de l'exercice 2016, ce qui a représenté 11,2 % des produits. En comparaison, les frais généraux et administratifs ajustés ont représenté 13,4 % des produits au cours de l'exercice précédent. Nous conservons également un bilan solide. Nous avons terminé l'exercice 2016 avec une dette totale de 9,3 M\$, dont une dette à long terme de 8,4 M\$. Il s'agit d'une réduction importante par rapport à la dette totale de 26,4 M\$ que nous détenions à la fin de l'exercice 2012, que nous avons remboursée par le biais d'entrées de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation et non par l'émission d'actions.

Orbit Garant a été beaucoup plus active à l'échelle internationale en 2016 que lors des années précédentes. Nous avons étendu de façon significative nos activités d'affaires en Amérique du Sud avec l'acquisition de Captagua, une société de forage bien établie comptant plus de 50 ans d'expérience. Tout au long de l'exercice, nous avons généré des occasions au Ghana et au Kazakhstan, nous nous sommes récemment établis au Pérou et nous avons repris nos activités au Guyana. Même si le Canada restera à la base de nos activités et constituera la source de la majorité de nos produits dans l'avenir, nos activités à l'international prendront de plus en plus d'importance. À long terme, notre plan vise à ce que nos activités à l'international génèrent 25 % de nos produits totaux.

Par l'acquisition de Captagua, nous avons ajouté 17 foreuses de surface à notre parc local d'appareils de forage et nous avons retenu les services d'un personnel expérimenté dans le marché chilien. En combinant notre expertise en forage souterrain et notre technologie de forage informatisée aux forces de Captagua en matière de forage de surface, nous avons créé une offre de services de forage exclusive et complète pour les marchés du Chili et d'autres pays de l'Amérique du Sud. Cette avancée devrait nous permettre d'obtenir une plus grande part de marché dans ces territoires miniers importants.

L'innovation technologique restera toujours la pierre angulaire de la stratégie d'Orbit Garant et elle déterminera la façon dont nous ferons croître notre entreprise. Le fait d'offrir à nos clients ce qu'il y a de mieux en matière de technologie de forage contribuera non seulement à accroître notre entreprise, mais aussi à améliorer la qualité et l'efficacité de notre travail. Nous pensons constamment à des moyens d'améliorer nos pratiques. La preuve en est le développement de notre nouvelle foreuse informatisée à la fine pointe de la technologie, la YU 1800. La YU 1800 peut forer des trous plus creux avec un diamètre plus large que la foreuse précédente, la 615. La YU 1800 a été introduite alors que la 615 venait à peine d'être conçue. Nous avons maintenant 28 foreuses informatisées dans notre parc d'appareils, qui sont toutes utilisées et en forte demande de la part des clients. Nous sommes d'avis que ce souci constant de l'innovation technique permettra à Orbit Garant de se démarquer de la concurrence et l'aidera à devenir le premier choix en matière de services de forage minier.

Pour l'avenir, nous sommes très encouragés par les indicateurs positifs de l'industrie minière. Les prix des métaux de base ne sont plus à leur plus bas et les prix de l'or ont augmenté de façon considérable depuis janvier. Par conséquent, un nombre croissant de petites et de moyennes sociétés minières lèvent des capitaux. Il y a de fortes chances, à notre avis, que cette nouvelle liquidité dans le domaine minier donne lieu à de plus grandes activités d'exploration puisque les sociétés cherchent à renouveler leurs réserves après plusieurs années de sous-investissement. Orbit Garant est très bien positionnée pour tirer avantage de cette augmentation prévue des activités.

Nous souhaitons remercier sincèrement les actionnaires d'Orbit Garant ainsi que nos précieux employés. Nous sommes convaincus que nous entrons dans notre prochaine phase de croissance avec une stratégie et un enthousiasme qui nous permettront de devenir le premier choix pour les sociétés minières en matière de services de forage minier.

Sincèrement,


Paul Carmel

Président du conseil d'administration


Eric Alexandre

Président et chef de la direction



**Rapport de Gestion et
États Financiers Consolidés**

QUATRIÈME TRIMESTRE ET EXERCICE 2016

LE 15 SEPTEMBER 2016

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion est un examen des résultats d'exploitation, des liquidités et des ressources en capital de Forage Orbit Garant inc. Il contient des énoncés prospectifs. Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » pour une description des risques, des incertitudes et des hypothèses faisant l'objet de ces énoncés.

La lecture de ce rapport de gestion doit se faire conjointement avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (l'« exercice 2016 »), en comparaison avec les états financiers de l'exercice précédent, ainsi que les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion figurant dans le rapport annuel de la Société pour son exercice terminé le 30 juin 2015 (l'« exercice 2015 »).

Les états financiers consolidés audités ainsi que les notes afférentes de la Société pour l'exercice 2016 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Tous les montants présentés dans ce rapport de gestion sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Dans le présent rapport de gestion, toute référence à la « Société » ou à « Orbit Garant » s'entend, selon le contexte, soit de Forage Orbit Garant inc., soit de Forage Orbit Garant inc. et ses filiales en propriété exclusive.

Le présent rapport de gestion est daté du 15 septembre 2016. L'information présentée dans ce rapport de gestion est à jour, sauf indication contraire.

Les pourcentages sont fondés sur les chiffres figurant dans les états financiers et peuvent ne pas correspondre aux chiffres arrondis figurant dans le présent rapport de gestion.

D'autres renseignements concernant la Société, y compris sa notice annuelle pour l'exercice le plus récent, se trouvent sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les lois sur les valeurs mobilières encouragent les sociétés à formuler des énoncés prospectifs afin que les investisseurs comprennent mieux les perspectives d'avenir d'une société et qu'ils prennent des décisions de placement éclairées.

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs au sujet des objectifs, des stratégies, de la situation financière, des résultats d'exploitation, des flux de trésorerie et des activités de la Société. Ces énoncés sont « prospectifs » en ce sens qu'ils se fondent sur des prévisions, des estimations et des hypothèses actuelles en ce qui a trait aux marchés dans lesquels la Société exerce ses activités, au climat économique mondial relativement au secteur minier, à la conjoncture canadienne ainsi qu'à la capacité de la Société d'attirer et de retenir des clients et de gérer ses actifs et ses charges d'exploitation.

Les résultats réels pourraient différer de façon significative des prévisions si des risques connus ou inconnus influent sur les activités, ou encore si les estimations ou les hypothèses s'avèrent inexactes. La Société ne garantit pas que les énoncés prospectifs se réaliseront. Par conséquent, le lecteur est prié de ne pas se fier complètement à ces énoncés.

La Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, même en raison d'événements futurs ou de tout autre facteur se traduisant par de nouvelles informations, sauf si elle y est tenue par les lois applicables en matière de valeurs mobilières. Les risques susceptibles de faire diverger de façon significative les résultats réels de la Société de ses prévisions actuelles sont analysés dans le présent rapport de gestion. Pour une analyse plus complète des facteurs de risque qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent de manière significative des attentes actuelles, veuillez vous reporter à la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, figurant sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

SOMMAIRE POUR L'EXERCICE 2016

- Les produits ont augmenté pour s'établir à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016, en hausse de 36,2 % par rapport à 79,0 M\$ pour l'exercice 2015
- Marge brute de 9,5 % par rapport à 4,1 % pour l'exercice 2015
- Marge brute ajustée (excluant la dotation aux amortissements) de 18,1 %, en hausse par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015
- Un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif a été comptabilisé au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016 en lien avec l'acquisition de Captagua Ingenieria S.A. (« Captagua »), basée au Chili
- BAIIA de 11,1 M\$, en hausse par rapport à 1,8 M\$ pour l'exercice 2015
- Le BAIIA ajusté, excluant le goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration, a augmenté pour s'établir à 6,9 M\$ par rapport à 1,8 M\$ pour l'exercice 2015
- La perte nette a diminué à 0,2 M\$ par rapport à une perte nette de 7,4 M\$ pour l'exercice 2015
- Perte nette ajustée, excluant le goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration, s'est établie à approximativement 4,7 M\$ par rapport à une perte nette de 7,4 M\$ pour l'exercice 2015
- Le nombre de mètres forés pour l'exercice 2016 a augmenté pour se chiffrer à 1 152 102, en hausse de 29,0 % par rapport aux 892 875 mètres forés pour l'exercice 2015

Au cours de l'exercice 2016, le nombre de mètres forés d'Orbit Garant a augmenté à 1,2 million de mètres, une augmentation de 29,0 % par rapport à l'exercice 2015, ce qui marque le premier exercice depuis 2012 pour lequel Orbit Garant a dépassé un million de mètres forés. La Société a maintenant atteint son huitième trimestre consécutif de croissance annuelle des revenus provenant du forage au Canada et son sixième trimestre consécutif de croissance annuelle des produits de forage à l'international. La Société est encouragée par cet essor des activités, après trois années exigeantes dans lesquelles plusieurs grandes et moyennes sociétés minières ont réduit leurs programmes de forage, et où les petites sociétés minières ont considérablement réduit leurs activités d'exploration en raison d'un manque de capitaux. Ces facteurs ont donné lieu à une offre excédentaire de services de forage sur le marché et à des pressions sur les prix par les clients. La hausse récente des produits provenant d'activités de forage au Canada d'Orbit Garant reflète la croissance de la demande des clients et des mètres forés, même si les pressions sur les prix persistent au Canada. La croissance récente des produits à l'international de la Société découle de sa stratégie de pénétration du marché international. La Société continue de contrôler rigoureusement ses coûts, d'ajuster son volume de main-d'œuvre et de gérer ses dépenses d'investissement afin de s'ajuster aux conditions du marché.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Depuis son siège social situé à Val-d'Or, au Québec, Orbit Garant, avec plus de 900 employés et un parc de 226 appareils de forage, fournit des services de forage en surface et souterrain au secteur minier et d'exploration au Canada et à l'international. La Société offre aussi des services de forage géotechnique à des sociétés minières ou d'exploration, à des cabinets de consultants en ingénierie et en environnement et à des agences gouvernementales. La majorité de l'activité commerciale d'Orbit Garant est actuellement menée au Canada. La Société a travaillé sur des projets internationaux aux États-Unis, au Mexique, au Guyana, au Chili, au Kazakhstan et en Afrique de l'Ouest. Au cours de l'exercice 2015, Orbit Garant a établi de nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana. Au cours de l'exercice 2016 (mai 2016), la Société a établi une nouvelle filiale active au Pérou et, après la fin d'exercice, en août 2016, la Société a établi une nouvelle filiale active au Guyana. Ce développement fait partie de la stratégie de la Société de poursuivre davantage d'occasions d'affaires à l'international.

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, la Société a étendu ses activités commerciales au Chili en procédant à l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Captagua Ingenieria S.A. (« Captagua »), une société basée à Santiago, au Chili, qui se spécialise dans les services de forage en surface pour l'industrie de

l'exploration et de l'exploitation minière.

Orbit Garant a des infrastructures complètes et intégrées verticalement avec sa filiale Soudure Royale, qui fabrique des appareils de forage pour la Société et des tiers. Soudure Royale procure un avantage concurrentiel à la Société en matière de prestation de services et de matériel de forage. Orbit Garant concentre ses activités dans le « forage spécialisé », à savoir les projets de forage réalisés dans des endroits éloignés ou, selon la direction, dont la portée, la complexité ou la nature technique ne permettent pas qu'ils soient entrepris par de plus petites sociétés de forage traditionnelles.

La Société dispose de deux secteurs opérationnels : Canada (y compris les activités de forage en surface, de forage souterrain et de fabrication au Canada) et International.

Pour l'exercice 2016 :

- Les services de forage spécialisé, qui génèrent habituellement une marge brute supérieure à celle des services de forage traditionnel, ont représenté environ 50 % des produits totaux de la Société, comparativement à 40 % pour l'exercice 2015;
- Environ 74 % des produits de la Société ont été générés par des activités liées à l'or, tandis qu'environ 26 % étaient attribuables aux activités liées aux métaux de base et à d'autres activités;
- Les services de forage en surface et souterrain que fournit la Société ont représenté respectivement environ 58 % et 40 % des produits de la Société. Les activités de fabrication d'Orbit Garant ont représenté la tranche restante de 2 % des produits;
- Environ 79 % des produits d'Orbit Garant ont été générés par l'intermédiaire de projets avec de grandes et moyennes sociétés minières, par rapport à 80 % pour l'exercice 2015. Orbit Garant conclut généralement des contrats de forage avec de grandes et moyennes sociétés minières d'une durée allant d'un an à cinq ans.

ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Le 30 décembre 2015, Orbit Garant a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Captagua, une société minière basée au Chili offrant des services de forage en surface (forage au diamant et à circulation inversée) et des services de forage de puits à l'industrie chilienne de l'exploration et de l'exploitation minière. Le prix d'achat des actions de 1,7 M\$ a été réglé par l'émission de 1 824 900 actions ordinaires d'Orbit Garant. La transaction inclut également la prise en charge de la dette totale de Captagua d'environ 5,5 M\$.

L'acquisition de Captagua vient renforcer la plate-forme établie par Orbit Garant à des fins de croissance future au Chili, un territoire minier important, et dans le reste de l'Amérique du Sud. Captagua possède une équipe de direction expérimentée, un personnel hautement qualifié et une solide réputation sur le marché chilien. Captagua exerce ses activités à titre de filiale en propriété exclusive d'Orbit Garant. Les résultats d'exploitation de Captagua pour le semestre terminé le 30 juin 2016 sont compris dans les résultats d'exploitation d'Orbit Garant. Le 16 août 2016, la dénomination sociale de Captagua a été modifiée pour Orbit Garant Chile S.A.

STRATÉGIE D'ENTREPRISE

Orbit Garant entend devenir la plus grande société de forage de minerai au Canada. Pour atteindre cet objectif, elle devra saisir les occasions qui se présenteront à elle sur les marchés, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale, et fournir les meilleurs services de forage souterrain et en surface, le matériel le plus performant et le personnel le plus qualifié à toutes les étapes des activités minières, du processus d'exploration minière, en passant par la mise en valeur et jusqu'à la production. La Société applique les stratégies d'entreprise suivantes :

- Servir principalement de grandes et moyennes sociétés minières et d'exploration en bonne santé financière exerçant leurs activités dans des pays stables;
- Fournir des services de forage traditionnel, spécialisé et géotechnique;

- Fabriquer des foreuses et du matériel sur mesure répondant aux besoins des clients;
- Maintenir son engagement en matière de recherche et de développement (« R et D ») et de technologies avancées dans le domaine du forage, comme la mise en œuvre actuelle de technologies informatisées de surveillance et de contrôle;
- Donner de la formation au personnel de la Société afin d'améliorer constamment le rendement de la main-d'œuvre et la disponibilité d'employés qualifiés;
- Maintenir des normes de santé et sécurité élevées en milieu de travail et favoriser la protection de l'environnement;
- Établir et entretenir des relations à long terme avec les clients;
- Faire de la vente croisée de services de forage auprès des clients actuels;
- Développer la base d'exploitation de la Société dans des régions stratégiques, comme l'acquisition récente de Captagua, basée à Santiago au Chili, par la Société;
- Conserver un bilan solide et utiliser les capitaux de façon judicieuse;
- Évaluer des occasions stratégiques d'acquisition qui peuvent rehausser la valeur pour les parties prenantes de la Société.

APERÇU DU SECTEUR

Orbit Garant fournit des services de forage, au Canada et à l'international, à l'industrie minière à chaque étape de la mise en valeur de la mine, de l'exploration jusqu'à la production. Les clients se divisent en trois types de sociétés minières : les grands producteurs, les moyens et les petites sociétés d'exploration (qui se concentrent généralement sur l'exploration seulement). Les budgets des sociétés minières pour des services de forage externes, comme ceux offerts par Orbit Garant, sont généralement déterminés par les prix des métaux ferreux (fer) et non ferreux (métaux précieux et de base) ainsi que par la disponibilité du capital devant servir à financer les programmes d'exploration (particulièrement dans le cas des petites sociétés), les programmes de mise en valeur et/ou les activités minières en cours.

Or

Les prix de l'or sont déterminés par l'équilibre entre l'offre (principalement la production minière) et les nombreuses sources de demande, dont la demande d'investissement mondiale, la demande mondiale pour les bijoux en or et, dans une moindre mesure, la demande pour des applications industrielles. À la suite de la hausse historique du prix de l'or qui a commencé en 2001 et s'est traduite par un prix maximal de plus de 1 900 \$ US l'once en septembre 2011, le prix de l'or est entré dans une période de baisse au début janvier 2013, où il s'établissait à environ 1 700 \$ US l'once. Le prix au comptant de l'or a atteint le plus bas prix des cinq dernières années, soit environ 1 049 \$ US l'once en décembre 2015. Le prix de l'or a considérablement remonté en 2016. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'or s'établissait à environ 1 315 \$ US l'once, une augmentation de 25,4 % par rapport à son prix le plus bas des cinq dernières années, en décembre 2015.

Métaux de base

Les fluctuations des prix des métaux de base reflètent généralement les conjonctures mondiales, parce que ces métaux sont utilisés principalement dans les secteurs industriel, manufacturier et des infrastructures. La demande des marchés émergents, particulièrement la Chine et l'Inde, constitue une influence majeure sur les marchés des métaux de base. Au fur et à mesure que les marchés émergents poursuivent leur développement économique, leurs infrastructures et leurs bases industrielles prennent de l'ampleur. De plus, les résidents deviennent en général plus aisés et font augmenter la demande pour les produits fabriqués.

L'aluminium, le cuivre, le plomb, le nickel et le zinc sont les principaux métaux de base. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant de l'aluminium, du plomb, du nickel et du zinc était plus élevé qu'il y a 12 mois. Le prix au comptant du cuivre, le métal largement considéré comme le plus sensible à l'activité macroéconomique, était à

environ 2,33 \$ US la livre il y a un an et s'échangeait à environ 2,15 \$ US la livre en date de ce rapport. Bien que le prix du cuivre soit actuellement plus faible qu'il y a 12 mois, il a augmenté de 9,7 % par rapport au prix plancher de 1,96 \$ US atteint en janvier 2016. Malgré les récentes remontées, les prix au comptant actuels pour chacun des autres principaux métaux de base sont dans la fourchette inférieure des prix des cinq dernières années.

Minerai de fer

Les prix du minerai de fer sont déterminés par la demande mondiale de l'acier, car plus de 95 % du minerai de fer est utilisé pour la fabrication de l'acier. À titre de plus grande consommatrice et productrice mondiale d'acier, la Chine est largement considérée comme ayant le plus d'influence sur les prix du marché mondial du minerai de fer. La poursuite de l'urbanisation de la population mondiale, principalement dans les pays les plus peuplés que sont la Chine et l'Inde, alimente la consommation mondiale d'acier, avec une demande à long terme qui devrait continuer d'augmenter. À court terme, le prix au comptant du minerai de fer est principalement affecté par les effets saisonniers, la non-concordance à court terme entre l'offre et la demande et d'autres facteurs. Depuis le début de 2014, le prix du minerai de fer a considérablement chuté. Au moment de déposer ce document, le prix au comptant du minerai de fer était d'environ 60 \$ US la tonne, une baisse d'environ 55 % par rapport au prix moyen de 135 \$ US la tonne en 2013.

Intervenants du marché

Il y a eu plusieurs développements positifs dans le secteur minier en 2016, à la suite de trois années très éprouvantes. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'investir davantage de capitaux dans les programmes d'exploration et de mise en valeur. Selon le groupe TMX, pour le semestre terminé le 30 juin 2016, il y a eu 738 opérations de financement effectuées dans le secteur minier à la Bourse de Toronto (la « TSX ») et à la Bourse de croissance TSX, une augmentation par rapport à 553 opérations pour la période correspondante de 2015, ou 33 %. Toutefois, de nombreuses sociétés minières conservent des budgets prudents en matière de dépenses d'investissement. Il y a actuellement une offre excédentaire de services de forage minier dans le marché, puisque plusieurs sociétés minières ont retardé ou réduit leurs campagnes de forage au cours des trois dernières années, en raison de la mauvaise conjoncture économique. Puisque les prix des métaux se stabilisent et que les marchés de capitaux continuent de s'améliorer, la direction s'attend à une réduction de l'offre excédentaire de services de forage.

RÉSULTATS GLOBAUX

Résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2016

EXERCICES TERMINÉS LES 30 JUIN * (en millions de dollars)	Exercice 2016	Exercice 2015	Variation en 2016 par rapport à 2015
Produits *	107,5	79,0	28,5
Bénéfice brut *	10,2	3,2	7,0
Marge brute (%)	9,5	4,1	5,4
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	18,1	15,2	2,9
Goodwill négatif *	5,0	-	5,0
(Perte nette) résultat net *	(0,2)	(7,4)	7,2
(Perte nette) résultat net par action ordinaire			
- de base (\$)	(0,01)	(0,22)	0,21
- dilué(e) (\$)	(0,01)	(0,22)	0,21
BAIIA * ⁽²⁾	11,1	1,8	9,3
Mètres forés	1 152 102	892 875	259 227

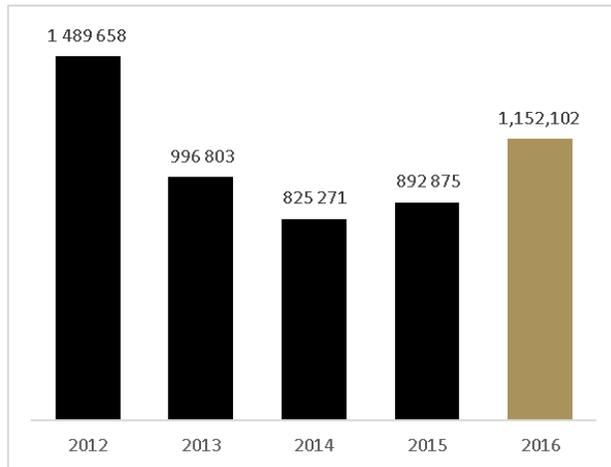
⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

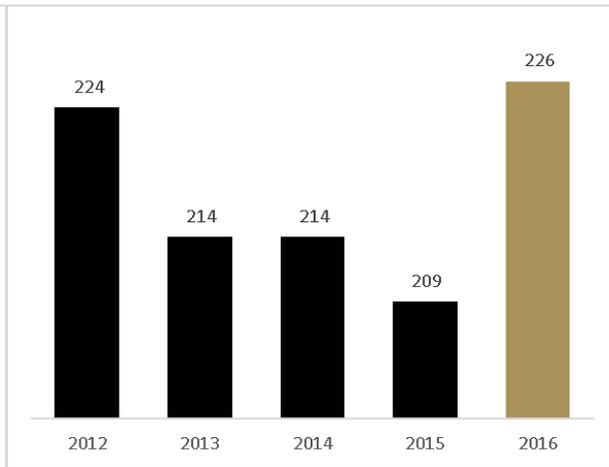
Au cours de l'exercice 2016, Orbit Garant a foré 1 152 102 mètres, une augmentation de 29,0 % par rapport aux 892 875 mètres forés au cours de l'exercice 2015. La hausse des mètres forés reflète l'augmentation de la demande des clients et l'apport de Captagua pour les six mois terminés le 30 juin 2016. Les produits moyens par mètre foré de la Société pour l'exercice 2016 se sont établis à 91,40 \$, en hausse de 6,3 % par rapport à 86,01 \$ pour l'exercice 2015. L'augmentation des produits moyens par mètre foré est attribuable à l'augmentation des activités de forage à l'international, y compris une grande proportion des activités de forage spécialisé au Chili et au Kazakhstan.

Le parc d'appareils de forage de la Société comprenait 226 foreuses au 30 juin 2016, par rapport à 209 foreuses à la fin de l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016, 17 foreuses ont été ajoutées par l'intermédiaire de l'acquisition de Captagua et Soudure Royale a fabriqué quatre nouvelles foreuses informatisées, alors que trois foreuses traditionnelles ont été démantelées et une foreuse a été vendue. La Société possède actuellement 28 foreuses dotées de sa technologie de surveillance et de contrôle informatisée.

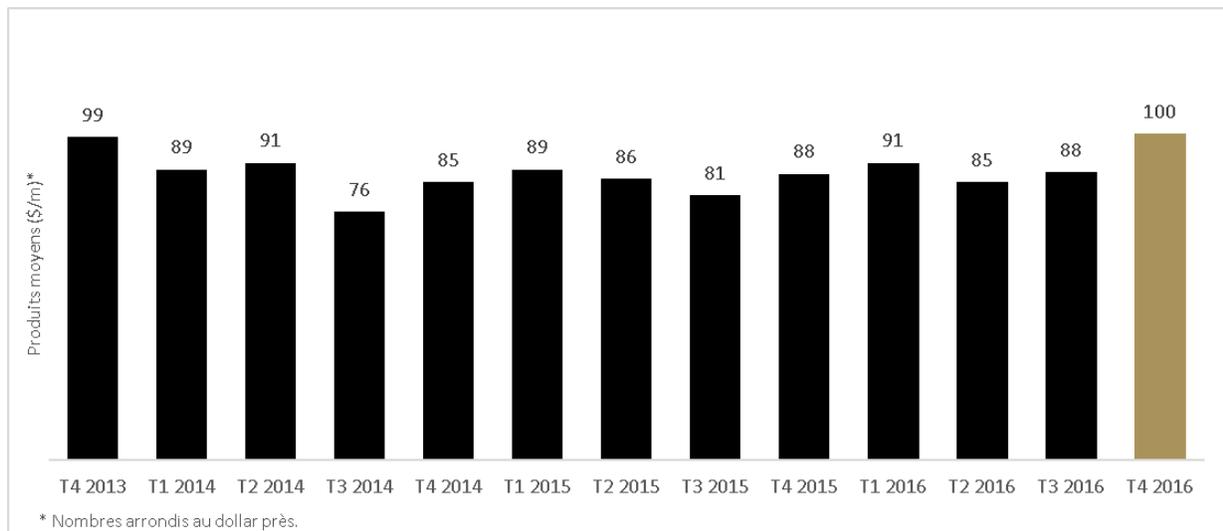
Mètres forés



Nombre de foreuses



Produits moyens par mètre foré



PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Pour les exercices terminés les 30 juin *(en millions de dollars)	Exercice 2016	Exercice 2015	Exercice 2014
Produits tirés de contrats			
Forage au Canada *	92,4	76,1	68,2
Forage à l'international *	15,1	2,9	3,3
Total *	107,5	79,0	71,5
Bénéfice brut *	10,2	3,2	3,8
Marge brute (%)	9,5	4,1	5,2
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	18,1	15,2	18,5
Goodwill négatif *	5,0	-	-
(Perte nette) résultat net *	(0,2)	(7,4)	(6,3)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	(0,01)	(0,22)	(0,19)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire dilué(e) (\$)	(0,01)	(0,22)	(0,19)
Total de l'actif *	105,2	97,4	103,0
Dette à long terme incluant la partie à court terme *	9,3	7,4	8,5
BAIIA * ⁽²⁾	11,1	1,8	3,4
BAIIA % ⁽²⁾	10,3	2,2	4,8
Total de mètres forés (millions)	1,2	0,9	0,8

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

⁽²⁾ Le BAIIA est défini comme le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

COMPARAISON DES EXERCICES 2016 ET 2015

Produits tirés de contrats

Les produits de la Société se sont établis à 107,5 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 79,0 M\$ pour l'exercice 2015, ce qui représente une augmentation de 28,5 M\$, ou 36,2 %. L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse des mètres forés au Canada et à l'international, y compris une augmentation des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont augmenté pour s'établir à 92,4 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 76,1 M\$ pour l'exercice 2015, une hausse de 16,3 M\$, ou 21,5 %, ce qui reflète l'augmentation de la demande.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international s'établissaient à 15,1 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 2,9 M\$ pour l'exercice 2015, une augmentation de 12,2 M\$. La croissance des produits à l'international est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé découlant de l'acquisition de Captagua au deuxième trimestre de l'exercice 2016 (« T2 2016 ») et aux projets de forage de la Société au Kazakhstan et au Ghana.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut pour l'exercice 2016 s'établissait à 10,2 M\$, par rapport à 3,2 M\$ pour l'exercice 2015. La marge brute pour l'exercice 2016 était de 9,5 %, par rapport à 4,1 % pour l'exercice 2015. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 9,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour l'exercice 2016, par rapport à 8,8 M\$ pour l'exercice 2015. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, s'établissait à 18,1 % pour l'exercice 2016, par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à l'augmentation à l'international des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée que les activités de forage traditionnel.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont été de 14,3 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 12,0 M\$ pour l'exercice 2015. Les frais généraux et administratifs ont représenté 13,3 % des produits de l'exercice 2016, par rapport à 15,2 % pour l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016, des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$ ont été engagés relativement à l'acquisition de Captagua. Au cours de l'exercice 2015, la Société a comptabilisé un gain non récurrent de 0,2 M\$ associé au renversement d'une partie de la contrepartie conditionnelle relative à l'acquisition par la Société de Lantech Drilling Services Inc. en décembre 2011.

Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements de 1,5 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs pour l'exercice 2016, par rapport à 1,6 M\$ pour l'exercice 2015. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements et les coûts d'acquisition et d'intégration liés à l'acquisition de Captagua ont totalisé 12,0 M\$ (11,2 % des produits) pour l'exercice 2016, comparativement aux frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements et le renversement d'une partie de la contrepartie conditionnelle, de 10,5 M\$ (13,4 % des produits) pour l'exercice 2015.

La Société continue de gérer avec discipline ses dépenses en tenant compte des conditions du marché.

Résultats d'exploitation

La perte d'exploitation pour l'exercice 2016 s'est établie à 0,2 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 5,9 M\$ pour l'exercice 2015. La variation positive est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international ainsi qu'à une augmentation à l'international des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 4,5 M\$, soit une amélioration de 4,8 M\$ par rapport à une perte d'exploitation de 0,3 M\$ pour l'exercice 2015, principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 4,7 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 5,6 M\$ pour l'exercice 2015. Cette variation positive est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés et des activités de forage spécialisé, compensée en partie par des coûts additionnels liés au démarrage des nouveaux projets de forage à l'international et à des investissements dans les activités de développement des affaires.

Goodwill négatif

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua en décembre 2015. Le goodwill négatif découle de l'excédent de la juste valeur des actifs acquis sur la somme des passifs pris en charge et la contrepartie payée.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,6 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à un gain de 0,1 M\$ pour l'exercice 2015. La variation négative est principalement liée aux taux de conversion actuels du dollar canadien par rapport au dollar américain.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le résultat net avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation (le « BAIIA ») pour l'exercice 2016 se chiffrait à 11,1 M\$, par rapport à 1,8 M\$ pour l'exercice 2015, soit une hausse de 9,3 M\$. Le BAIIA représente 10,3 % des produits pour l'exercice 2016, par rapport à 2,2 % des produits pour l'exercice 2015.

En excluant le gain non récurrent de 5,0 M\$ associé au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$, le BAIIA ajusté de l'exercice 2016 a augmenté à 6,9 M\$, une augmentation de 5,1 M\$ comparativement à un BAIIA de 1,8 M\$ pour l'exercice 2015.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires pour l'exercice 2016 ont été de 0,7 M\$, par rapport à 0,6 M\$ pour l'exercice 2015.

Impôt sur le résultat recouvré

L'impôt sur le résultat recouvré s'est élevé à 0,2 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 1,9 M\$ pour l'exercice 2015.

Perte nette

La perte nette pour l'exercice 2016 a totalisé 0,2 M\$, ou 0,01 \$ par action, par rapport à 7,4 M\$, ou 0,22 \$ par action, pour l'exercice 2015. La perte nette de la Société pour l'exercice 2016 reflète un gain non récurrent de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,8 M\$. En excluant ces éléments, la perte nette pour l'exercice 2016 aurait été approximativement de 4,7 M\$, ou 0,13 \$ par action, une variation positive de 2,7 M\$ par rapport à une perte nette de 7,4 M\$ pour l'exercice 2015. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et à la marge brute plus élevée, ce qui a été compensé en partie par des frais généraux et administratifs plus élevés puisque la Société a engagé des frais administratifs supplémentaires pour appuyer ses initiatives de développement des affaires, une perte de change et des dépenses liées à l'acquisition de Captagua.

ANALYSE SOMMAIRE DE L'EXERCICE 2015 PAR RAPPORT À L'EXERCICE 2014

Les produits de l'exercice 2015 ont atteint 79,0 M\$, par rapport à 71,5 M\$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2014 (l'« exercice 2014 »), soit une hausse de 7,5 M\$ ou 10,4 %.

Le bénéfice brut pour l'exercice 2015 se chiffrait à 3,2 M\$, par rapport à 3,8 M\$ pour l'exercice 2014. La marge brute pour l'exercice 2015 a diminué pour se chiffrer à 4,1 %, par rapport à 5,2 % pour l'exercice 2014. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a diminué pour se chiffrer à 15,2 % pour l'exercice 2015, par rapport à 18,5 % pour l'exercice 2014. La diminution du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à la baisse des produits moyens par mètre foré, à la baisse des mètres forés et à la diminution des activités de forage spécialisé.

La perte nette pour l'exercice 2015 a totalisé 7,4 M\$ (0,22 \$ par action), par rapport à 6,3 M\$ (0,19 \$ par action) pour l'exercice 2014.

RÉSULTATS GLOBAUX

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

* (en millions de dollars)		Exercice 2016				Exercice 2015			
		30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Produits tirés de contrats*		33,4	28,1	21,7	24,3	22,8	18,7	16,8	20,7
Bénéfice brut*		4,3	1,3	1,3	3,3	1,6	0,0	(0,4)	2,0
Marge brute (%)		12,8	4,7	5,7	13,7	7,1	0,2	(2,4)	9,5
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾		19,7	14,9	15,5	22,2	16,4	11,8	10,9	20,6
(Perte nette) résultat net *		4,4	(2,6)	(1,8)	(0,2)	(2,0)	(2,0)	(2,8)	(0,6)
(Perte nette) résultat net par action ordinaire (\$)	- de base	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)	(0,02)
	- dilué(e)	0,12	(0,07)	(0,05)	(0,01)	(0,06)	(0,06)	(0,08)	(0,02)

⁽¹⁾ Reflète la marge brute, excluant la dotation aux amortissements. Se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS ».

SAISONNALITÉ

Les produits de la Société sont tributaires de certains facteurs saisonniers. Dans les activités de forage souterrain, des arrêts prévus au cours des congés et des vacances d'été dans certaines régions ont entraîné une baisse des produits générés au cours de ces périodes. En ce qui a trait aux activités canadiennes et internationales de forage en surface, les conditions météorologiques au printemps et à l'automne entraînent souvent des interruptions des programmes de forage ou leur planification en fonction des fluctuations saisonnières.

ANALYSE DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2016 PAR RAPPORT AU QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2015

Produits tirés de contrats

Les produits pour le trimestre terminé le 30 juin 2016 (« T4 2016 ») se sont établis à 33,4 M\$, une hausse de 10,6 M\$, ou 46,8 %, par rapport à 22,8 M\$ pour le trimestre terminé le 30 juin 2015 (« T4 2015 »). L'augmentation des produits est principalement attribuable à une hausse du nombre de mètres forés au Canada et à l'international, y compris une augmentation des activités de forage spécialisé, habituellement à marge plus élevée.

Les produits tirés de contrats de forage au Canada ont été de 27,1 M\$ au T4 2016, par rapport à 21,6 M\$ au T4 2015, une hausse de 5,5 M\$, ou 25,3 %. L'augmentation est principalement attribuable au nombre plus élevé de mètres forés.

Les produits tirés de contrats de forage à l'international ont été de 6,3 M\$ au T4 2016, par rapport à 1,2 M\$ au T4 2015, ce qui représente une augmentation de 5,1 M\$. La croissance des produits à l'international est principalement attribuable à l'augmentation des activités de forage spécialisé au Chili en raison de l'acquisition de Captagua et, dans une moindre mesure, aux produits provenant des nouveaux projets au Kazakhstan et au Ghana.

Bénéfice brut et marge brute (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le bénéfice brut au T4 2016 a augmenté pour se chiffrer à 4,3 M\$, par rapport à 1,6 M\$ au T4 2015. La marge brute pour le T4 2016 a augmenté pour atteindre 12,8 %, comparativement à 7,1 % pour le T4 2015. Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements totalisant 2,3 M\$ est incluse dans le coût des produits tirés de contrats pour le T4 2016, par rapport à 2,1 M\$ au T4 2015. La marge brute ajustée, excluant la dotation aux amortissements, a été de 19,7 % au T4 2016, par rapport à 16,4 % au T4 2015. L'augmentation du bénéfice brut, de la marge brute et de la marge brute ajustée est principalement attribuable à l'augmentation des mètres forés au Canada et à l'international et à l'augmentation à l'international des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs s'établissaient à 3,7 M\$ (ce qui représente 11,1 % des produits) au T4 2016, par rapport à 3,7 M\$ (ce qui représente 16,0 % des produits) au T4 2015.

Conformément aux IFRS, une dotation aux amortissements de 0,3 M\$ est incluse dans les frais généraux et administratifs au T4 2016, par rapport à 0,4 M\$ au T4 2015. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$ liés à Captagua, se sont établis à 3,3 M\$ (ce qui représente 9,7 % des produits) au T4 2016. Les frais généraux et administratifs ajustés, excluant la dotation aux amortissements, totalisaient 3,2 M\$ (ce qui représente 14,2 % des produits) au T4 2015.

La Société continue de gérer avec discipline ses dépenses en tenant compte des conditions du marché.

Résultats d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation pour le T4 2016 s'est établi à 1,4 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,4 M\$ au T4 2015. Cette variation positive de 2,8 M\$ est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international ainsi qu'à une augmentation à l'international des activités de forage spécialisé à marge plus élevée.

Le bénéfice d'exploitation lié au forage au Canada s'est établi à 2,2 M\$, soit une amélioration de 1,7 M\$ par rapport à un bénéfice d'exploitation de 0,5 M\$ au T4 2015. L'augmentation du bénéfice d'exploitation est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés.

La perte d'exploitation liée au forage à l'international s'est élevée à 0,8 M\$, par rapport à une perte d'exploitation de 1,9 M\$ au T4 2015. L'amélioration est principalement attribuable à une augmentation des activités de forage spécialisé au Chili et au Kazakhstan.

Goodwill négatif

La Société a comptabilisé un gain non récurrent de 5,0 M\$ au cours du T4 2016, découlant d'un goodwill négatif associé à l'acquisition de Captagua en décembre 2015.

Perte (gain) de change

La perte de change s'est établie à 0,3 M\$ au T4 2016, par rapport à une perte de 0,2 M\$ au T4 2015. La variation négative est principalement liée à la force du dollar canadien par rapport au dollar américain.

BAIIA (se reporter à la rubrique « Rapprochement des mesures financières non définies par les IFRS »)

Le BAIIA s'est établi à 7,9 M\$ au T4 2016, par rapport à 0,3 M\$ au T4 2015.

Le BAIIA ajusté, en excluant le gain de 5,0 M\$ lié au goodwill négatif et les coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$, s'est établi à 3,0 M\$ au T4 2016, par rapport à 0,3 M\$ au T4 2015.

Charges financières

Les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les charges bancaires se sont élevées à 0,3 M\$ au T4 2016, par rapport à 0,2 M\$ au T4 2015.

Impôt sur le résultat (recouvré)

L'impôt sur le résultat a été de 0,6 M\$ pour le T4 2016, par rapport à un impôt sur le résultat recouvré de 0,5 M\$ pour le T4 2015.

Résultat net (perte nette)

Le résultat net de la Société pour le T4 2016 s'est chiffré à 4,4 M\$, ou 0,12 \$ par action, par rapport à une perte nette de 2,0 M\$, ou 0,06 \$ par action au T4 2015. Le résultat net de la Société pour le T4 2016 comprend un gain non récurrent de 5,0 M\$ associé au goodwill négatif et des coûts d'acquisition et d'intégration de 0,1 M\$. En excluant ces éléments, la perte nette au T4 2016 aurait été approximativement de 0,5 M\$, ou 0,02 \$ par action, une variation positive de 1,5 M\$ par rapport à une perte nette de 2,0 M\$ au T4 2015. La diminution de la perte nette est principalement attribuable à l'augmentation du nombre de mètres forés au Canada et à l'international et aux marges brutes plus élevées, ce qui a été compensé en partie par une perte de change et des dépenses liées à l'acquisition de Captagua.

INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE

À l'exception des dollars américains et des pesos chiliens mentionnés ci-dessous, la totalité des produits de la Société est libellée en dollars canadiens. L'exposition principale de la Société aux fluctuations de change résulte de certains achats libellés en dollars américains et en pesos chiliens qui ont été en partie contrebalancés par les produits d'environ 2,4 M\$ générés en dollars américains et 6,8 M\$ en pesos chiliens, principalement liés aux activités de forage internationales. Au 30 juin 2016, la Société disposait d'une trésorerie de 1,5 M\$ US (0,2 M\$ au 30 juin 2015) et avait des débiteurs de 0,6 M\$ US (0,3 M\$ au 30 juin 2015). La Société disposait d'une trésorerie de 292 449 849 pesos chiliens (43 635 125 au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en pesos chiliens de 1 076 241 833 (244 153 954 au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % des taux de change en dollars américains et en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution annuelle d'environ 0,2 M\$ du résultat net et du résultat global (négligeable pour l'exercice 2015).

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, avant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, se sont chiffrés à 5,8 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 2,2 M\$ pour l'exercice 2015.

La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation s'est chiffrée à 4,7 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 1,7 M\$ pour l'exercice 2015. La variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation au cours de l'exercice 2016 est principalement attribuable à :

- 4,1 M\$ en raison de la diminution des débiteurs et des frais payés d'avance;
- 0,4 M\$ en raison de la diminution des stocks;
- et 0,2 M\$ en raison de l'augmentation des créditeurs.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 6,2 M\$ pour l'exercice 2016, par rapport à 3,8 M\$ pour l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016, un montant de 6,6 M\$ a été utilisé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles, ce qui a été compensé en partie par une entrée de trésorerie de 0,6 M\$ à la cession de placements et d'immobilisations corporelles. Au cours de l'exercice 2015, un montant de 4,0 M\$ a été affecté à l'acquisition d'immobilisations corporelles et de 0,1 M\$ affecté au paiement de placements à court terme, qui ont été compensés en partie par une entrée de trésorerie de 0,3 M\$ à la cession d'immobilisations corporelles.

Au cours de l'exercice 2016, un montant de 0,3 M\$ a été utilisé pour l'acquisition de Captagua.

Activités de financement

Au cours de l'exercice 2016, la Société a remboursé un montant net de 0,4 M\$ sur sa facilité de crédit renouvelable de 25,0 M\$. Au cours de l'exercice 2015, la Société a remboursé un montant net de 1,0 M\$. Au 30 juin 2016, la dette à long terme de la Société provenant de sa facilité de crédit renouvelable se chiffrait à 7,4 M\$, comme au 30 juin 2015. La dette de la Société a été engagée pour permettre l'acquisition d'immobilisations, notamment d'immobilisations corporelles, ainsi que l'acquisition de Captagua.

À la suite de l'acquisition de Captagua, la Société a pris en charge 2,2 M\$ en contrats de location-financement, dont 0,9 M\$ représente la tranche à court terme, échéant en août 2018.

La filiale chilienne de la Société conclut des accords d'achat de ses créances clients (communément désignés sous le nom d'« accords d'affacturage ») auprès de différentes banques dans le cadre du financement normal de son fonds de roulement. La Société reçoit 100 % de la valeur de la créance client d'une facture de vente donnée, moins une charge entre 0,46 % et 0,52 %. Au 30 juin 2016, les créances clients à recevoir incluent 1 395 \$ relativement à des comptes affacturés (néant au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, le fonds de roulement de la Société s'élevait à 42,9 M\$, par rapport à 43,5 M\$ au 30 juin 2015. Les besoins de la Société en fonds de roulement sont principalement le financement des acquisitions de stocks et le financement des débiteurs.

La Société estime être en mesure de générer suffisamment de flux de trésorerie pour répondre à ses besoins actuels et futurs en matière de dépenses d'investissement, et pour payer ses dettes. Les principales dépenses d'investissement de la Société servent à l'acquisition de foreuses et d'immobilisations corporelles.

Sources de financement

Les principales sources de liquidité d'Orbit Garant sont les activités d'exploitation et les emprunts contractés en vertu d'une convention de crédit entre la Société et la Banque Nationale du Canada inc. (la « convention de crédit »). Le 19 décembre 2014, Orbit Garant a obtenu une nouvelle facilité de crédit garantie renouvelable de trois ans d'un montant de 25,0 M\$ (la « facilité de crédit ») auprès de la Banque Nationale (le « prêteur »).

La facilité de crédit sert à financer les besoins en fonds de roulement de la Société et à fournir la flexibilité nécessaire à la réalisation de son programme d'acquisition à long terme. La facilité de crédit vient à échéance au plus tard le 19 décembre 2017. Au 30 juin 2016, la Société avait prélevé sur sa facilité un montant de 7,4 M\$ (7,4 M\$ au 30 juin 2015).

La disponibilité de la facilité de crédit selon la convention de crédit dépend d'une base d'emprunt déterminée par la valeur des stocks, des débiteurs et des immeubles de la Société. Tous les actifs d'Orbit Garant sont donnés en garantie pour respecter les obligations de la Société selon la convention de crédit.

La convention de crédit comporte des clauses restrictives qui limitent la capacité de la Société d'entreprendre certaines actions, sans l'approbation préalable du prêteur, telles que : i) fusions, liquidations, dissolutions et modifications de droits de propriété; ii) endettement supplémentaire; iii) imposition d'une charge grevant les actifs de la Société; iv) attribution de garanties, consentement de prêts, investissements et acquisitions par la Société; v) recours aux placements dans des instruments dérivés ou à la conclusion de contrats dérivés, versement de dividendes ou autres distributions du capital à des parties liées; vi) dépenses d'investissement excédant les limites convenues mutuellement; et vii) vente de certains actifs. La convention de crédit contient également un certain nombre de clauses restrictives auxquelles la Société doit se conformer si plus de 12,5 M\$ sont prélevés sur sa facilité de crédit.

Au 30 juin 2016, la Société respectait toutes les clauses de la convention de crédit.

Au 30 juin 2016, la Société avait les obligations contractuelles futures suivantes :

* (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
Dette à long terme*	7 500	-	7 500	-
Contrats de location simple*	1 933	889	1 044	-
Total*	9 433	889	8 544	-

TITRES EN CIRCULATION ET EN COURS AU 15 SEPTEMBRE 2016

Nombre d'actions ordinaires	35 101 419
Nombre d'options	2 877 500
Entièrement diluées	37 978 919

Le 30 décembre 2015, 1 824 900 actions ont été émises en tant que contrepartie partielle pour l'acquisition de Captagua. Au cours de l'exercice 2016, la Société a émis 732 000 options sur actions à un prix d'exercice de 0,70 \$ par action et elle a annulé 81 000 options d'achat d'actions.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées et en vigueur, ou publiées et adoptées de manière anticipée pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées. Se référer aux notes 3 et 4 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 pour une description complète des principales méthodes comptables de la Société.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice 2016.

Les états financiers consolidés audités ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement

économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

La publication des états financiers consolidés audités a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 15 septembre 2016.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés audités de la Société incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

Dépréciation des actifs non courants

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa valeur recouvrable. La Société révisé sur une base régulière l'évaluation de la dépréciation de certains de ses actifs non courants selon les critères définis à la note 5 des états financiers consolidés de la Société. Au 30 juin 2016, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indicateurs de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir les notes 10 et 11 des états financiers consolidés de la Société).

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés

initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées mais ne sont pas encore entrées en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est permise.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles. Les modifications à IAS 16 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités. Les modifications à IAS 38 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée « *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise* » spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée. Les modifications à IFRS 10 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir* » comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles. Les modifications à IAS 1 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* » comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités. Les modifications à IAS 7 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 sans retraitement obligatoire de l'information comparative lors de la première application, et leur application anticipée est permise.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

La modification intitulée « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications à IAS 12 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, et leur application anticipée est permise.

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 spécifie la nouvelle méthode proposée pour la comptabilisation des contrats de location qui oblige un preneur à comptabiliser les actifs et les passifs au titre des droits et des obligations créées par un contrat de location. IFRS 16 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, et son application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, est appliquée.

Les modifications aux normes suivantes ont été publiées par l'IASB. Elles sont applicables par la Société pour ses périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2016, et leur application anticipée est permise.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012-2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient ou non être étendues aux états financiers consolidés.

L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers de la Société.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Les données financières ont été établies conformément aux IFRS. Cependant, certaines mesures utilisées dans le présent rapport de gestion n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et pourraient être calculées différemment par d'autres entreprises. La Société croit que certaines mesures financières non définies par les IFRS offrent, lorsqu'elles sont présentées en parallèle avec des mesures financières comparables établies conformément aux IFRS, des renseignements utiles aux investisseurs et aux autres lecteurs puisqu'elles permettent d'évaluer de manière adéquate la performance opérationnelle de la Société. À l'interne, la Société utilise ces mesures financières

non définies par les IFRS à titre d'indicateur de la performance de ses activités. Ces mesures sont fournies à titre informatif et doivent être considérées comme un complément aux mesures de la performance financière conformes aux IFRS plutôt que comme un substitut.

BAIIA : Le résultat net (perte nette) avant intérêts, impôt, amortissements et dépréciation.

Marge brute ajustée : Produits tirés de contrats moins les charges d'exploitation. Les charges d'exploitation comprennent les charges liées aux matières et aux services, les charges liées au personnel, les autres charges d'exploitation excluant l'amortissement.

BAIIA

Rapprochement du BAIIA

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Trimestre terminé le 30 juin 2015	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Résultat net (perte nette) pour la période	4,4	(2,0)	(0,2)	(7,4)
Ajouter :				
Charges financières	0,3	0,2	0,7	0,6
Charge d'impôt sur le résultat (impôt sur le résultat recouvré)	0,6	(0,5)	(0,2)	(1,9)
Amortissements	2,6	2,6	10,8	10,5
BAIIA	7,9	0,3	11,1	1,8
Enlever :				
Coûts d'acquisition et d'intégration	(0,1)	-	(0,8)	-
Goodwill négatif	5,0	-	5,0	-
BAIIA ajusté	3,0	0,3	6,9	1,8

Marge brute ajustée

Bien que la marge brute ajustée ne soit pas une mesure financière définie par les IFRS, elle constitue une mesure largement répandue dans l'industrie minière et la direction la considère comme un indicateur valable à des fins de comparaison pour évaluer la performance de la Société.

(non audité) (en millions de dollars)	Trimestre terminé le 30 juin 2016	Trimestre terminé le 30 juin 2015	Exercice terminé le 30 juin 2016	Exercice terminé le 30 juin 2015
Produits tirés de contrats	33,4	22,8	107,5	79,0
Coût des produits tirés de contrats (incluant l'amortissement)	29,1	21,2	97,3	75,8
Moins l'amortissement	(2,3)	(2,1)	(9,3)	(8,8)
Charges directes	26,8	19,1	88,0	67,0
Bénéfice brut ajusté	6,6	3,7	19,5	12,0
Marge brute ajustée (%) ⁽¹⁾	19,7	16,4	18,1	15,2

⁽¹⁾ Bénéfice brut ajusté, divisé par les produits tirés de contrats, X 100.

FACTEURS DE RISQUE

La présente rubrique présente certains facteurs de risque auxquels la Société est exposée du fait de ses activités d'exploitation et de son secteur d'activité. Cette information constitue un résumé de certains facteurs de risque et elle est présentée entièrement sous réserve de l'information qui figure ailleurs dans ce rapport ainsi que dans la notice annuelle de la Société, datée du 15 septembre 2016, et devrait être lue en parallèle avec ces documents. Ces risques et incertitudes ne sont pas les seuls auxquels la Société peut être confrontée. D'autres risques et incertitudes, actuellement inconnus de la Société ou qui lui semblent, pour l'heure, non significatifs, peuvent aussi nuire aux activités de la Société. Advenant la manifestation de tels risques, les activités, la situation financière, les liquidités et les résultats d'exploitation de la Société pourraient en être considérablement et défavorablement touchés.

Risques liés à la structure, aux activités et à l'industrie

Ralentissements cycliques

La demande de services et de produits de forage dépend largement du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, lesquelles dépendent à leur tour considérablement des prix des marchandises. Il existe un risque persistant que la faiblesse des prix des marchandises puisse réduire nettement les dépenses futures d'exploration et de forage des sociétés minières, ce qui, par ricochet, pourrait entraîner une baisse de la demande de services de forage offerts par la Société et nuirait de façon significative aux produits d'exploitation, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Sensibilité à la conjoncture économique générale

La performance financière et opérationnelle d'Orbit Garant subit l'incidence de diverses conditions économiques et commerciales générales à l'échelle internationale et propres à chaque pays (dont l'inflation, les taux d'intérêt, les taux de change), de l'accès aux marchés financiers et des titres d'emprunt, ainsi que des politiques monétaires et de la réglementation. Une détérioration de la conjoncture économique générale à l'échelle nationale ou internationale, y compris une hausse des taux d'intérêt ou une baisse de la demande des consommateurs et des entreprises, pourrait

avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance et la situation financières, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Dépendance envers le personnel et maintien des employés

Outre la disponibilité de capitaux pour le matériel, un facteur limitatif clé de la croissance des sociétés de services de forage est l'offre de foreurs qualifiés, dont dépend la Société pour exploiter ses foreuses. À ce titre, la capacité d'attirer, de former et de conserver des foreurs hautement qualifiés constitue une priorité absolue pour tous les fournisseurs de services de forage. Si la Société ne parvient pas à conserver des foreurs qualifiés ou à en attirer et à en former de nouveaux, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, les salaires croissants payés aux foreurs et aux assistants exerceront une pression sur les marges de profit de la Société si celle-ci ne peut transmettre ces coûts plus élevés à ses clients par des augmentations de prix.

Augmentation du coût d'obtention de biens non durables

Lorsque la Société participe à un appel d'offres pour obtenir un contrat de forage souterrain, le coût d'obtention des biens non durables constitue un facteur clé dans l'établissement du prix. Les contrats de forage souterrains ont habituellement une durée d'un an à deux ans et soumettent la Société à un risque d'augmentation du coût des biens non durables et de la main-d'œuvre pendant cette période. Une hausse marquée du coût de la main-d'œuvre ou des biens non durables pendant une telle période pourrait occasionner un accroissement significatif des coûts et réduire considérablement la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Endettement et clauses restrictives

Orbit Garant a conclu la convention de crédit afin d'obtenir des facilités de crédit lui permettant de financer, notamment, le fonds de roulement et les acquisitions. Le niveau d'endettement d'Orbit Garant pourrait avoir des conséquences importantes, y compris : i) le fait que la capacité d'Orbit Garant d'obtenir un financement supplémentaire pour le fonds de roulement, les dépenses d'investissement ou les acquisitions à l'avenir puisse être limitée; ii) qu'une importante partie des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation d'Orbit Garant puisse être affectée au paiement du capital et de l'intérêt de sa dette, réduisant ainsi les fonds disponibles pour les activités futures; et iii) que certains des emprunts d'Orbit Garant (dont les emprunts dans le cadre de la convention de crédit) comporteront des taux d'intérêt variables, ce qui exposera Orbit Garant aux risques de taux d'intérêt plus élevés, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur sa situation financière.

La convention de crédit contient de nombreuses clauses restrictives limitant la latitude de la direction d'Orbit Garant à l'égard de certaines questions commerciales. Ces clauses imposent des restrictions importantes, notamment sur les aliénations d'entreprise et sur la capacité d'Orbit Garant de créer des privilèges ou d'autres charges, de payer des dividendes ou d'effectuer certains autres paiements, investissements, acquisitions, dépenses d'investissement, prêts et cautionnements, ainsi que de vendre ou d'aliéner autrement des biens et de fusionner avec une autre entité. En outre, la convention de crédit renferme des engagements financiers obligeant Orbit Garant à respecter certains ratios financiers et certains tests relatifs à sa situation financière. Si Orbit Garant ne parvient pas à respecter les obligations de la convention de crédit, il pourrait s'ensuivre un défaut qui, s'il n'est pas corrigé ou ne fait pas l'objet d'une renonciation, pourrait entraîner l'avancement de l'échéance de la dette concernée. Si l'échéance de la dette dans le cadre de la convention de crédit était devancée, rien ne saurait garantir que les biens d'Orbit Garant seraient suffisants pour le remboursement intégral de cette dette. De plus, la convention de crédit viendra à échéance au plus tard le 17 décembre 2019. Aucune assurance ne peut être donnée que des emprunts ou des financements par actions futurs seront à la portée d'Orbit Garant ou qu'ils le seront à des conditions acceptables, à un montant suffisant pour rembourser la convention de crédit à l'échéance ou pour financer les besoins d'Orbit Garant par la suite. Une telle situation pourrait avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation d'Orbit Garant.

Accès des clients aux marchés des actions

En raison de facteurs économiques, les sociétés minières, particulièrement les sociétés minières de petite taille, pourraient éprouver plus de difficultés à mobiliser des fonds pour financer leurs activités d'exploration. Cette difficulté nuirait à la demande de services de forage et pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Acquisitions

La Société est constamment à l'affût de nouvelles acquisitions. Elle peut être soumise à des risques commerciaux ou à des dettes pour lesquels elle peut ne pas être entièrement indemnisée ou assurée. L'intégration continue des systèmes informatiques existants et nouveaux, du matériel et du personnel peut avoir des répercussions sur le succès des acquisitions. Toute question découlant de l'intégration des activités acquises, y compris l'intégration du logiciel comptable, peut nécessiter d'importantes ressources au chapitre de la gestion, des finances ou du personnel, qui seraient autrement disponibles pour le développement et l'expansion continus des activités existantes de la Société. Si une telle situation se produisait, elle pourrait avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Approvisionnement en biens non durables

Si la Société devait croître, cela pourrait exercer des pressions sur sa capacité de fabriquer ou d'obtenir autrement les nouvelles foreuses et les nouveaux biens non durables nécessaires pour mener les activités de forage de la Société. Ceci pourrait entraver la possibilité, pour la Société, d'augmenter sa capacité et d'accroître ou de maintenir ses produits d'exploitation et sa rentabilité.

Concurrence

La Société fait face à une concurrence intense de la part de plusieurs grandes sociétés de services de forage et de bon nombre de concurrents régionaux plus petits. Certains des concurrents de la Société font partie du secteur des services de forage depuis plus longtemps qu'elle et ont des ressources, notamment financières, considérablement supérieures aux siennes. Une intensification de la concurrence dans le marché des services de forage pourrait nuire à la part de marché, à la rentabilité et aux occasions de croissance actuelles de la Société. Le coût en capital de l'acquisition d'appareils de forage est relativement peu élevé, ce qui permet aux concurrents de financer l'expansion et donne à de nouveaux concurrents l'occasion de percer le marché. Cette dynamique soumet la Société au risque d'une baisse de sa part de marché et de l'étendue de sa croissance géographique, ainsi que de ses produits et de ses marges pour ses activités existantes.

Une partie importante des services de forage est liée à l'obtention de contrats par un processus d'appel d'offres concurrentielles. La Société perdra de nouveaux contrats potentiels au profit de concurrents si elle n'est pas en mesure de démontrer la fiabilité de son rendement, sa compétence technique et la compétitivité de ses prix dans le cadre du processus d'appel d'offres ou encore si des sociétés minières choisissent de ne pas recourir au processus d'appel d'offres.

Incapacité de soutenir et de gérer la croissance

La capacité de la Société de croître dépendra de divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de sa volonté, y compris notamment les prix des marchandises, la capacité des sociétés minières d'obtenir du financement et la demande de matières premières provenant d'économies émergentes d'envergure comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine (les « pays BRIC »). En outre, la Société est soumise à divers risques commerciaux habituellement associés aux sociétés en croissance. La croissance et l'expansion futures pourraient imposer de lourdes contraintes sur le personnel de direction de la Société et obligeront vraisemblablement celle-ci à recruter du personnel de direction additionnel.

Rien ne garantit que la Société : i) pourra gérer efficacement l'expansion de ses activités (y compris toute acquisition), ii) arrivera à soutenir ou à accélérer sa croissance ou que cette croissance, si elle est réalisée, entraînera une exploitation rentable, iii) sera en mesure d'attirer et de conserver le personnel de direction suffisant nécessaire à sa croissance continue, iv) sera en mesure d'effectuer avec succès des investissements ou des acquisitions stratégiques. Si elle ne parvient pas à prendre l'une ou l'autre des mesures précitées, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance.

Stratégie d'acquisitions futures

La Société entend croître au moyen d'acquisitions, en plus de sa croissance interne. Le secteur des services de forage fait l'objet d'une vive concurrence en ce qui a trait aux cibles d'acquisition attrayantes. Il est impossible de garantir que des occasions d'acquisitions futures se présenteront à des conditions acceptables, ou que les entités nouvellement acquises ou mises sur pied seront intégrées avec succès aux activités de la Société. De surcroît, la Société ne peut donner aucune assurance qu'elle sera en mesure d'obtenir un financement adéquat à des conditions acceptables pour poursuivre cette stratégie.

Contrats avec les clients

Les contrats de forage en surface avec des clients de la Société ont habituellement une durée de six (6) à douze (12) mois, et ses contrats de forage souterrain avec des clients ont en général une durée d'un an à deux ans et peuvent être annulés par le client moyennant un bref préavis dans des circonstances prescrites, sous réserve du versement d'un montant limité à la Société ou même sans le versement d'un montant. Il existe un risque que les contrats existants ne soient pas renouvelés ou remplacés. Si la Société ne parvient pas à renouveler ou à remplacer certains ou l'ensemble de ces contrats existants ou si des contrats existants sont annulés, des répercussions défavorables significatives pourraient s'ensuivre sur sa performance financière, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses perspectives de croissance. De plus, le regroupement de clients de la Société pourrait nuire de façon significative aux résultats d'exploitation et à la situation financière de celle-ci.

Expansion internationale et instabilité

L'expansion internationale comporte des risques politiques et économiques supplémentaires. Certains des pays et des régions ciblés par la Société à des fins d'expansion sont en voie d'industrialisation et d'urbanisation et n'ont pas la stabilité économique, politique ou sociale dont jouissent actuellement bon nombre de pays développés. D'autres pays ont connu une instabilité politique ou économique dans le passé et peuvent être soumis à des risques indépendants de la volonté de la Société, comme une guerre ou des troubles civils, l'instabilité politique, sociale et économique, la corruption, la nationalisation, le terrorisme, l'expropriation sans dédommagement équitable ou l'annulation de droits contractuels, des changements marqués dans les politiques gouvernementales, la défaillance de règles de droit et de la réglementation, des nouveaux tarifs et taxes, et d'autres barrières. Il existe un risque que les activités, l'actif, le personnel ou le rapatriement des produits d'exploitation de la Société soient entravés ou subissent les répercussions défavorables de facteurs liés à l'expansion internationale de la Société et nuisent de façon significative à la performance financière, à la situation financière, aux flux de trésorerie et aux perspectives de croissance de celle-ci.

Risques opérationnels et responsabilité

Les risques liés au forage comprennent, dans le cas du personnel, les blessures corporelles et les pertes de vie et, dans le cas de la Société, l'endommagement et la destruction des biens et du matériel, le rejet de substances dangereuses dans l'environnement et l'interruption ou l'arrêt de l'exploitation des chantiers de forage en raison de conditions d'exploitation dangereuses des foreuses. Si l'un de ces événements se produisait, il pourrait avoir des conséquences défavorables pour la Société, notamment des pertes financières, des pertes de personnel clé, des poursuites judiciaires et des dommages à la réputation de la Société.

De plus, des procédés ou des systèmes internes qui présentent des lacunes, des employés qui ne sont pas à la hauteur ou encore des événements externes pourraient avoir une incidence défavorable sur la performance opérationnelle et financière de la Société. Le risque de ce genre de perte, connu comme un risque opérationnel, est présent dans tous les aspects des activités de la Société, notamment la perturbation des activités, les pannes technologiques, le vol et la fraude, l'endommagement des biens, la sécurité du personnel, les questions de conformité avec la réglementation ou les questions d'intégration des activités. Le nombre et l'ampleur des changements ainsi que la possibilité que la Société puisse ne pas être en mesure de mettre les changements en application avec succès peuvent nuire à la performance de l'entreprise de même qu'à sa situation financière, à ses flux de trésorerie et à ses perspectives de croissance.

Risque de change

Orbit Garant exerce certaines de ses activités en dollars américains et en pesos chiliens et elle est donc exposée aux fluctuations de change. Au 30 juin 2016, nous avons des expositions de nos produits en dollars américains et en pesos chiliens d'environ 2,4 M\$ et 6,8 M\$, respectivement. Cette exposition pourrait changer dans le futur et une part importante de nos produits pourrait potentiellement être libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien, dont les fluctuations pourraient avoir un impact négatif sur notre performance financière.

Interruptions des activités

Les interruptions des activités résultent de divers facteurs, y compris une intervention réglementaire, des retards dans l'obtention des approbations et des permis nécessaires, des questions de santé et de sécurité ou un engorgement au niveau de l'approvisionnement concernant les intrants relatifs aux produits. De plus, la Société exerce ses activités dans diverses régions, dont certaines sont plus susceptibles de connaître des conditions météorologiques peu favorables et des catastrophes naturelles ou autres. Si l'une de ces situations ou si toute interruption des activités se produisait, il pourrait y avoir des conséquences défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de la Société.

Risque lié à la réputation de la Société

Les risques liés à la réputation de la Société pourraient inclure toute publicité négative, véridique ou non, et pourraient entraîner une baisse de la clientèle de la Société et avoir des répercussions défavorables significatives sur la performance financière, la situation financière, les flux de trésorerie et les perspectives de croissance de celle-ci. Tous les risques ont une incidence sur sa réputation et, à ce titre, les risques liés à sa réputation ne peuvent être gérés de façon isolée par rapport aux autres types de risque. Chaque membre du personnel et chaque représentant de la Société est chargé de préserver la solide réputation de celle-ci en respectant l'ensemble des politiques, des lois et des règlements applicables, ainsi qu'en créant des expériences positives auprès des clients et des parties prenantes de la Société ainsi que du public.

Exigences relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité et considérations connexes

L'exploitation de la Société est soumise à une vaste gamme de lois et de règlements ainsi que de permis et d'autres approbations de niveaux fédéral, provincial, étatique et local, y compris ceux qui portent sur la protection de l'environnement et de la santé et de la sécurité des travailleurs, et qui régissent notamment les émissions atmosphériques, les évacuations d'eau, les déchets non dangereux et dangereux (dont les eaux usées), l'entreposage, la manutention, l'élimination et le nettoyage de marchandises dangereuses et de matières dangereuses comme les produits chimiques, les mesures correctives s'appliquant aux rejets et la santé et la sécurité des travailleurs au Canada et ailleurs (les « exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité »). En raison de ses activités d'exploitation, la Société peut participer de temps à autre à des instances et à des enquêtes administratives et judiciaires concernant les exigences en matière d'environnement, de santé et de sécurité. Les instances ou les enquêtes futures pourraient avoir des conséquences défavorables significatives sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Les activités aux chantiers des clients peuvent comporter des dangers d'exploitation qui peuvent occasionner des blessures corporelles et des pertes de vie. Rien ne peut garantir que l'assurance de la Société sera suffisante ou efficace en toutes circonstances ou contre toutes les réclamations ou tous les dangers auxquels la Société peut être assujettie ou encore que la Société sera en mesure de continuer à obtenir une protection adéquate. Une réclamation accueillie ou des dommages résultant d'un danger contre lequel la Société n'est pas pleinement assurée pourraient nuire aux résultats d'exploitation de celle-ci. De plus, si la Société est perçue comme ne mettant pas adéquatement en application les politiques en matière de santé, de sécurité et d'environnement, ses relations avec ses clients pourraient se détériorer, ce qui pourrait occasionner la perte de contrats et limiter sa capacité à en obtenir de nouveaux.

Limite des assurances

La Société a une assurance de biens, de responsabilité civile générale et de pertes d'exploitation. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance continuera d'être offerte de façon économique, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à une obligation peuvent être assurés ni que les montants d'assurance seront en tout temps suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation qui pourrait se produire à l'égard des actifs ou des activités de la Société.

Changements apportés à la législation et à la réglementation

Des changements apportés aux lois, règles, règlements ou politiques touchant les activités de la Société auraient des répercussions sur celle-ci et pourraient nuire considérablement à son exploitation et à sa performance financière.

Risque lié à la législation et à la réglementation

L'industrie minière et le secteur du forage sont assujettis à une réglementation très stricte sur les plans juridique et environnemental et en matière de santé et de sécurité. Si la Société ne respecte pas ces règlements, elle pourrait se voir soumise à des pénalités, y compris des amendes ou une interruption de ses activités, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables importantes sur sa santé financière et son potentiel de gains futurs. En outre, les clients des services d'exploration minière de la Société sont également assujettis à une réglementation similaire sur les plans juridique et réglementaire, et en matière de santé et de sécurité, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur leur décision d'aller de l'avant avec des travaux d'exploration minérale ou de mise en valeur de mines et ainsi lui nuire indirectement.

Risques liés à la structure et aux actions ordinaires

Risques liés au marché boursier

Tout placement dans des actions comporte un risque. Le cours du marché de titres comme les actions ordinaires de la Société est soumis à de nombreux facteurs, notamment la conjoncture générale du marché, les fluctuations réelles ou prévues des résultats d'exploitation de celle-ci, les changements dans ses estimations des résultats futurs de son exploitation ou celles des analystes en valeurs mobilières, les risques recensés dans la présente rubrique et d'autres facteurs. En outre, les marchés des capitaux ont connu des fluctuations marquées des cours et des volumes qui, parfois, n'étaient pas liées au rendement opérationnel des émetteurs des industries au sein desquelles ils faisaient affaire. En conséquence, le cours des actions ordinaires pourrait fluctuer.

Influence des actionnaires existants

En date du 15 septembre 2016, M. Pierre Alexandre, vice-président du conseil d'administration et vice-président du développement corporatif de la Société, détenait ou contrôlait, directement ou indirectement, environ 27 % des actions ordinaires en circulation d'Orbit Garant. Par conséquent, cet actionnaire a la capacité d'influencer l'orientation et les politiques stratégiques d'Orbit Garant, notamment une fusion, un regroupement ou une vente de l'ensemble ou de la presque totalité de ses actifs, ou encore l'élection des membres et la composition de son conseil d'administration. Cette capacité d'influencer le contrôle et l'orientation d'Orbit Garant pourrait réduire l'attrait de celle-ci comme cible

pour des offres publiques d'achat et de regroupements d'entreprises possibles et avoir un effet correspondant sur le cours de ses actions.

Vente future d'actions ordinaires par les actionnaires existants de la Société

Certains actionnaires, incluant M. Pierre Alexandre, détiennent ou contrôlent d'importants blocs d'actions de la Société. La décision de n'importe lequel de ces actionnaires de vendre un grand nombre d'actions ordinaires sur le marché public pourrait provoquer un déséquilibre significatif dans la demande d'actions de la Société ainsi qu'une baisse du cours de celles-ci. De plus, la perception par le public de la possibilité de telles ventes pourrait aussi réduire le cours des actions ordinaires sur le marché.

Dilution

Orbit Garant pourrait recueillir des fonds additionnels à l'avenir en émettant des titres de participation. Les porteurs d'actions ordinaires n'auront aucun droit de préemption relativement à ces autres émissions. Orbit Garant peut émettre des actions ordinaires additionnelles dans le cadre de l'exercice d'options attribuées. Selon le prix auquel ces titres sont émis, ces émissions de titres de participation supplémentaires pourraient diluer considérablement les participations des porteurs d'actions ordinaires.

Paiements de dividendes

Orbit Garant ne prévoit pas payer de dividendes puisqu'elle entend affecter les liquidités à sa croissance future ou au remboursement de sa dette. De plus, la convention de crédit impose des restrictions sur sa capacité de déclarer ou de payer des dividendes.

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2016, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 7 % des débiteurs (néant au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, 53 % (42 % au 30 juin 2015) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants, et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2015).

Un client important représentait 10 % des créances clients au 30 juin 2016 (un client important représentait 25 % de ces débiteurs au 30 juin 2015).

Deux clients importants représentaient 39 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (un client important représentait 21 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2015).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées. La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2016, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution d'un point de pourcentage du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net d'environ 0,1 M\$ (une incidence de 0,1 M\$ en 2015).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

PERSPECTIVES

Après trois ans de conjoncture économique difficile, il y a eu plusieurs développements positifs dans le secteur minier en 2016. Les prix des métaux se sont améliorés et les valorisations boursières des sociétés minières ont augmenté de façon significative. Un plus grand nombre de sociétés minières, y compris les petites sociétés d'exploration minière et les sociétés minières moyennes, ont été en mesure de lever des capitaux en 2016, ce qui leur a ainsi permis d'augmenter leurs programmes d'exploration et de mise en valeur. Selon le groupe TMX, pour le semestre terminé le 30 juin 2016, 738 opérations de financement ont été effectuées dans le secteur minier à la TSX et à la Bourse de croissance TSX, une augmentation par rapport à 553 opérations pour la période correspondante de 2015, ou 33 %.

Il y a actuellement une offre excédentaire de services de forage minier dans le marché, en raison de la conjoncture économique difficile qui a perduré dans le secteur minier entre 2013 et 2015. En outre, plusieurs sociétés minières demeurent prudentes et maintiennent des budgets conservateurs pour 2016. Cependant, la direction est encouragée par les développements positifs récents dans l'industrie minière et est d'avis qu'ils pourraient avoir une incidence positive sur les opérations dans les mois à venir, puisque les grandes et moyennes sociétés minières envisagent de remplacer les réserves en voie d'épuisement et que les petites sociétés minières d'exploration s'efforcent de repérer ou de délimiter de nouveaux gisements miniers. Un facteur positif supplémentaire pour les sociétés minières qui exercent des activités au Canada est la valeur du dollar canadien actuellement faible par rapport au dollar américain, puisque leurs dépenses sont généralement en dollars canadiens et que leurs produits sont libellés en dollars américains. Au moment de déposer ce rapport, la valeur du dollar canadien était d'environ 0,76 \$ US.

La direction croit que la perspective à long terme de l'industrie minière est positive et elle est encouragée par l'augmentation récente des activités de la Société au Canada et à l'international. La demande mondiale pour les métaux ferreux et non ferreux, combinée à l'épuisement des réserves, permettra éventuellement d'accroître les activités d'exploration et de mise en valeur des sociétés minières. La direction continue de se concentrer sur l'offre d'une valeur maximale pour les parties prenantes, principalement en contrôlant les coûts, en optimisant la capacité d'utilisation des foreuses, en améliorant les taux de productivité, en continuant de mettre l'accent sur l'innovation

technologique, en conservant le personnel clé, en continuant de maintenir des normes solides en santé et sécurité et en évaluant les occasions qui se présentent pour étendre la présence d'Orbit Garant à la fois au Canada et à l'international.

La direction estime que les foreuses à technologie de surveillance et de contrôle informatisée de la Société joueront un rôle de plus en plus important dans la réduction des coûts de main-d'œuvre et des biens non durables de forage minier, l'augmentation des taux de productivité dans les activités de forage et l'amélioration de la sécurité. Orbit Garant compte actuellement 28 appareils de forage dotés de la technologie de surveillance et de contrôle informatisée, actuellement tous attribués aux projets des clients. À ce jour, ces foreuses nouvelle génération ont permis d'augmenter de façon significative la productivité, comparativement à celle obtenue par l'utilisation de foreuses traditionnelles. Les clients d'Orbit Garant apprécient grandement l'amélioration de la performance et le potentiel des nouveaux appareils de forage, et cela a permis le renouvellement des contrats de forage souterrains pour de plus longues durées.

La stratégie de croissance d'Orbit Garant se concentre actuellement sur l'augmentation de sa part de marché au Canada et l'élargissement de sa présence internationale. Les huit trimestres consécutifs de croissance annuelle d'Orbit Garant en ce qui a trait aux produits de forage au Canada témoignent du succès obtenu par la Société dans le cadre de la conclusion de nouveaux contrats et de la prolongation des contrats existants au Canada. En termes de pénétration du marché international, Orbit Garant a établi de nouvelles filiales actives au Chili et au Ghana, ainsi qu'une nouvelle succursale au Kazakhstan au cours de l'exercice 2015. Au cours de l'exercice 2016 (mai 2016), la Société a établi une nouvelle filiale active au Pérou et, après la fin d'exercice, en août 2016, la Société a établi une nouvelle filiale active au Guyana. L'acquisition par la Société de Captagua au Chili a permis de renforcer de manière significative la plate-forme de la Société à des fins de croissance au Chili et dans le reste de l'Amérique du Sud. Orbit Garant travaille actuellement sur des projets au Chili et poursuit des occasions d'affaires de façon active afin de faire croître ses activités en Amérique du Sud. La Société a commencé un contrat de forage au Ghana au cours du T3 2016 et elle a également commencé son premier contrat de forage au Kazakhstan.

Orbit Garant continuera à suivre de près les conditions du marché et à gérer en conséquence son personnel, ses stocks, ses dépenses d'investissement et son bilan. Forte de son bilan solide, la Société s'engage à poursuivre la valorisation des occasions de croissance au Canada et à l'international.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le 30 décembre 2015, la Société a conclu l'acquisition de Captagua. Les résultats des activités de Captagua sont compris dans les présents états financiers depuis la date d'acquisition. Toutefois, la Société n'a pas complété la révision du contrôle interne utilisé par Captagua. La Société est en pleine phase d'intégration des activités de Captagua et elle étendra ses contrôles et procédures et le contrôle interne de son programme de conformité de l'information financière pour inclure Captagua dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Par conséquent, le président et chef de la direction et le vice-président et chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et des procédures et de l'examen du contrôle interne de l'information financière pour exclure les contrôles, politiques et procédures de Captagua de l'attestation du contrôle interne en date du 30 juin 2016. L'information financière à la date d'acquisition de Captagua est comprise dans l'analyse relative à l'acquisition contenue dans le présent rapport de gestion ainsi que dans la note 2 des états financiers consolidés.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information, conformément au *Règlement 52-109* publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision ces contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que l'information qui doit être communiquée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports qu'elle dépose ou transmet dans les délais prévus par la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation, notamment les contrôles et procédures conçus pour garantir que l'information en question est accumulée puis

communiquée à la direction de l'émetteur, y compris aux dirigeants responsables de l'attestation, selon ce qui est approprié pour prendre des décisions en temps opportun concernant la communication de l'information.

En date du 30 juin 2016, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué la conception et l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information. En fonction de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que ces contrôles et ces procédures étaient efficaces au 30 juin 2016.

Il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir ou de faire concevoir sous leur supervision un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « contrôle interne »). Le contrôle interne de la Société est conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, les limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle sont telles que ces systèmes ne peuvent offrir qu'une assurance raisonnable et non absolue que tous les problèmes relatifs au contrôle et les cas de fraude ou d'erreur, le cas échéant, au sein de la Société ont été détectés. En conséquence, quel que soit le soin apporté à sa conception, le contrôle interne comporte des limites inhérentes et peut seulement offrir une assurance raisonnable en ce qui concerne la préparation des états financiers, et il se pourrait qu'il ne puisse empêcher les inexactitudes de se produire ni en détecter la totalité.

Au cours de l'exercice 2016, la direction, notamment le chef de la direction et le chef de la direction financière, a vérifié qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière était en place au sein de la Société et a évalué sa conception, et confirme qu'aucune modification apportée au processus de contrôle interne au cours de l'exercice n'a touché de façon significative ni ne pourrait raisonnablement toucher de façon significative le contrôle interne de la Société. La Société continue d'examiner et de documenter ses contrôles de communication de l'information ainsi que son processus de contrôle interne et peut, de temps à autre, apporter des modifications visant à améliorer leur efficacité et à s'assurer que ses systèmes évoluent en parallèle avec l'entreprise. Au 30 juin 2016, une évaluation de l'efficacité du processus de contrôle interne de la Société, au sens du *Règlement 52-109*, a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière de la Société. En se fondant sur cette évaluation, à l'exception des restrictions mentionnées précédemment, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que sa conception et son fonctionnement ont été efficaces.

Ces évaluations ont été menées en conformité avec le cadre et les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission, un modèle de contrôle reconnu, ainsi qu'avec les exigences du *Règlement 52-109*.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés audités ci-joints (les « états financiers ») de Forage Orbit Garant inc. (la « Société ») et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel relèvent de la direction de la Société et sont approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, comprennent des renseignements fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction. La direction a examiné les renseignements financiers présentés dans ce rapport et s'est assurée de leur conformité avec les états financiers.

La direction a la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information et le contrôle interne à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que les actifs sont sécurisés et que l'intégrité et l'équité des données financières sont assurées au 30 juin 2016. Selon cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 juin 2016 était suffisamment efficace pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication, conformément aux principes comptables applicables.

Il incombe au conseil d'administration de la Société de s'assurer que la direction s'acquitte de ses obligations à l'égard de la présentation de l'information financière et celui-ci a la responsabilité finale de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil d'administration s'acquitte de cette obligation principalement par l'entremise du comité d'audit. Le conseil d'administration nomme le comité d'audit, et tous ses membres sont des administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre périodiquement la direction et les auditeurs indépendants, afin d'examiner les contrôles internes, les résultats d'audit et les principes comptables. Sur la recommandation du comité d'audit, les états financiers sont transmis pour approbation au conseil d'administration de la Société.

Les états financiers ont été audités, au nom des actionnaires, par les auditeurs indépendants de Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les auditeurs indépendants ont librement et pleinement accès au comité d'audit, qu'ils peuvent rencontrer en présence, ou non, de la direction.

(signé) Éric Alexandre)
Éric Alexandre, CPA, CMA
Président et chef de la direction

(signé) Alain Laplante
Alain Laplante, FCPA, FCGA
Vice-président et chef de la direction financière

Val-d'Or, Québec
Le 15 septembre 2016

Rapport de l'auditeur indépendant

À l'intention des actionnaires de
Forage Orbit Garant inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Forage Orbit Garant inc., qui comprennent les bilans consolidés au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015, et les états consolidés du résultat, les états consolidés du résultat global, les états consolidés des variations des capitaux propres et les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Forage Orbit Garant inc. au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

(*signé*) Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. ¹

Le 15 septembre 2016

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A116207

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs au résultat par action)

	Notes	30 juin 2016	30 juin 2015
		\$	\$
Produits tirés de contrats	21	107 512	78 964
Coût des produits tirés de contrats	7	97 312	75 749
Marge brute		10 200	3 215
Charges			
Frais généraux et administratifs	2 - 7	14 268	12 031
Perte (gain) de change	7	649	(116)
Charges financières	7	732	591
Goodwill négatif	2	(5 020)	-
		10 629	12 506
Perte avant impôt sur le résultat		(429)	(9 291)
Impôt sur le résultat recouvrable	15		
Exigible		(93)	(1 020)
Différé		(123)	(884)
		(216)	(1 904)
Perte nette attribuable aux actionnaires		(213)	(7 387)
Perte nette par action attribuable aux actionnaires	14		
De base		(0,01)	(0,22)
Diluée		(0,01)	(0,22)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés du résultat global

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2016	30 juin 2015
		\$	\$
Perte nette		(213)	(7 387)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le résultat net :			
Gain non réalisé sur les placements disponibles à la vente, après impôt de 45 \$	9	291	-
Écarts de conversion cumulés		(96)	-
Autres éléments du résultat global		195	-
Perte globale attribuable aux actionnaires		(18)	(7 387)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

États consolidés des variations des capitaux propres

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 14)	(note 14)			
Solde au 1^{er} juillet 2015	54 411	1 458	21 750	-	77 619
Émission d'actions relative à l'acquisition d'une entreprise (note 2)	1 277	-	-	-	1 277
Perte nette	-	-	(213)	-	(213)
Gain non réalisé sur les placements disponibles à la vente, après impôt de 45 \$	-	-	-	291	291
Écarts de conversion cumulés	-	-	-	(96)	(96)
Rémunération fondée sur des actions	-	193	-	-	193
Options sur actions annulées	-	(183)	183	-	-
Solde au 30 juin 2016	55 688	1 468	21 720	195	79 071

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2015					Total
	Capital-actions	Réserve – Instruments de capitaux propres	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
	(note 14)	(note 14)			
Solde au 1^{er} juillet 2014	54 411	5 133	25 025	-	84 569
Perte nette et résultat global	-	-	(7 387)	-	(7 387)
Rémunération fondée sur des actions	-	437	-	-	437
Options sur actions annulées	-	(4 112)	4 112	-	-
Solde au 30 juin 2015	54 411	1 458	21 750	-	77 619

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Bilans consolidés

Aux 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2016	30 juin 2015
ACTIF		\$	\$
Actifs courants			
Trésorerie		2 293	396
Débiteurs	20	21 339	18 890
Stocks	8	35 289	33 878
Impôt sur le résultat à recouvrer		1 058	1 244
Charges payées d'avance		568	1 412
		60 547	55 820
Actifs non courants			
Placements	9	709	424
Immobilisations corporelles	10	42 978	39 705
Immobilisations incorporelles	11	-	583
Actifs d'impôt différé	15	930	833
Total de l'actif		105 164	97 365
PASSIF			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer		15 362	12 298
Affacturage à payer		1 395	-
Tranche à court terme des contrats de location-financement	12	889	-
		17 646	12 298
Passifs non courants			
Dette à long terme et contrats de location-financement	12	8 447	7 448
		26 093	19 746
CAPITAUX PROPRES			
Capital-actions	14	55 688	54 411
Réserve – Instruments de capitaux propres	14	1 468	1 458
Résultats non distribués		21 720	21 750
Cumul des autres éléments du résultat global		195	-
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		79 071	77 619
Total du passif et des capitaux propres		105 164	97 365

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(signé) Éric Alexandre

Éric Alexandre, administrateur

(signé) Jean-Yves Laliberté

Jean-Yves Laliberté, administrateur

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 juin 2016	30 juin 2015
		\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Perte avant impôt sur le résultat		(429)	(9 291)
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles	10	10 217	9 869
Amortissement des immobilisations incorporelles	11	583	583
Radiation d'immobilisations corporelles	10	-	217
Perte (gain) sur cession d'immobilisations corporelles	10	(329)	12
Gain sur cession de placements	9	(80)	(31)
Rémunération fondée sur des actions	14	193	437
Charges financières, excluant la variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles		732	587
Goodwill négatif	2	(5 020)	-
Renversement de contreparties conditionnelles	2 - 20	-	(150)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	20	-	4
		5 867	2 237
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	16	4 656	1 738
Impôt sur le résultat recouvré		701	1 628
Charges financières payées		(677)	(721)
		10 547	4 882
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisition de l'entreprise Captagua Ingeniería S.A., nette de la trésorerie acquise	2	(252)	-
Acquisition de placements	9	-	(135)
Produit de la cession de placements	9	131	42
Acquisition d'immobilisations corporelles	10	(6 566)	(4 032)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	10	463	295
		(6 224)	(3 830)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit de l'affacturage		6 527	-
Remboursement de l'affacturage		(8 401)	-
Produit de la dette à long terme		68 082	48 650
Remboursement sur la dette à long terme		(68 482)	(49 615)
		(2 274)	(965)
Effet des variations des taux de change		(152)	(26)
Augmentation de la trésorerie		1 897	61
Trésorerie au début de l'exercice		396	335
Trésorerie à la fin de l'exercice		2 293	396

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers consolidés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Forage Orbit Garant inc. (la « Société »), regroupée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, exerce ses activités principalement dans le domaine du forage au diamant en surface et souterrain au Canada, aux États-Unis, en Amérique centrale, en Amérique du Sud, en Afrique de l'Ouest et au Kazakhstan.

Le siège social de la Société est situé au 3200, boul. Jean-Jacques Cossette, Val-d'Or (Québec), Canada. La Société détient des participations dans plusieurs entités. Les pourcentages de droits de vote dans ses principales filiales sont les suivants :

	% droits de vote
Services de forage Orbit Garant inc.	100 %
9116-9300 Québec inc.	100 %
Drift Exploration Drilling Inc.	100 %
Drift de Mexico SA de CV	100 %
Lantech Drilling Services Inc.	100 %
Perforación Orbit Garant Chile SpA	100 %
Orbit Garant Drilling Ghana Limited	100 %
Cygnus-Orbit Drilling SpA	100 %
Orbit Garant Chile S.A. (depuis le 30 décembre 2015)	100 %
Perforación Orbit Garant Peru S.A.C. (depuis le 30 mai 2016)	100 %
OGD Drilling (Guyana) Inc. (depuis le 16 août 2016)	100 %

2. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE

Acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (Orbit Garant Chile S.A.) :

Le 30 décembre 2015, la Société a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Captagua Ingeniería S.A., qui offre des services spécialisés de forage et une présence au Chili, un territoire minier important. Cette acquisition devrait renforcer la plate-forme établie par la Société à des fins de croissance future au Chili et dans le reste de l'Amérique du Sud. Captagua Ingeniería S.A. possède une équipe de direction expérimentée, un personnel hautement qualifié et une solide réputation sur le marché chilien. L'acquisition a été réalisée pour une contrepartie nette totale de 1 718 \$ réglée par l'émission de 1 824 900 actions ordinaires de la Société évaluées à 0,70 \$ par action à la date d'acquisition et comprenait un ajustement d'un montant de 441 \$ à verser lorsque la société acquise aura reçu un remboursement d'impôt. Le montant total des actifs acquis est de 15 129 \$ et le montant des passifs pris en charge est de 8 391 \$. Le montant du goodwill ne sera pas imposable à des fins d'impôt sur le revenu.

Les résultats d'exploitation de Captagua Ingeniería S.A. sont inclus dans les états financiers consolidés à compter du 30 décembre 2015.

Le 16 août 2016, la Société a changé la dénomination sociale de Captagua Ingeniería S.A. pour Orbit Garant Chile S.A.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

2. ACQUISITION D'UNE ENTREPRISE (suite)

Le prix d'acquisition de l'opération susmentionnée a été réparti entre les actifs nets acquis selon leur juste valeur comme suit :

Date d'acquisition de l'entreprise :	Captagua Ingeniería S.A. (30 décembre 2015)
	\$
Trésorerie	189
Débiteurs	5 673
Stocks	1 790
Impôt sur le résultat à recouvrer	441
Autres actifs courants	34
Immobilisations corporelles	7 002
Créditeurs et charges à payer	(2 889)
Affacturage à payer	(3 269)
Contrats de location-financement	(2 233)
Goodwill négatif comptabilisé dans les résultats	(5 020)
Prix d'acquisition	1 718
Contrepartie	
Émission d'actions ordinaires	1 277
Somme à payer liée à l'impôt sur le résultat recouvré	441
	1 718

Frais d'acquisition de l'entreprise

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, les frais d'acquisition de l'entreprise de 781 \$ relatifs à la transaction susmentionnée ont été inclus dans les frais généraux et administratifs de l'état consolidé du résultat.

Incidences de l'acquisition de l'entreprise sur les résultats

Depuis la date d'acquisition, les produits et la perte nette relatifs à cette acquisition d'entreprise ont été respectivement de 6 216 \$ et de 2 281 \$. Considérant la nature de cette acquisition, l'information financière disponible ne permet pas de présenter fidèlement les produits et le résultat net pro forma comme si la Société avait réalisé cette acquisition au début de l'exercice.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

3. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Mode de présentation

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), publiées et en vigueur ou publiées et adoptées de manière anticipée pour l'exercice terminé le 30 juin 2016. Les méthodes comptables en vertu des IFRS décrites ci-dessous ont été appliquées de manière cohérente à toutes les périodes présentées.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS nécessite le recours à certaines estimations comptables critiques. Elle exige également que la direction exerce son jugement dans le processus d'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui nécessitent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects comportant des hypothèses et des estimations importantes sont présentés à la note 5.

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des placements qui ont été mesurés à la juste valeur. Ils sont présentés en dollars canadiens, monnaie de l'environnement économique principal dans lequel la Société exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Sauf indication contraire, tous les montants sont arrondis au millier de dollars près.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration de Forage Orbit Garant inc. le 15 septembre 2016.

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la Société et des entités contrôlées par la Société. Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité émettrice et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci, indépendamment de son pourcentage de participation. La Société considère l'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui sont actuellement réalisables ou convertibles lorsque la Société contrôle une autre entité.

Les produits et les charges des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans l'état consolidé du résultat à partir de la date d'entrée en vigueur de l'acquisition jusqu'à la date d'entrée en vigueur de la cession, selon le cas. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée dans un regroupement d'entreprises est mesurée à la juste valeur qui est calculée comme étant la somme des justes valeurs, à la date d'acquisition, des actifs transférés par la Société, des passifs engagés par la Société auprès des propriétaires précédents de l'entité acquise et des titres de participation émis par la Société en échange du contrôle de l'entité acquise. Les coûts liés à l'acquisition sont généralement comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. Cette contrepartie peut être composée de trésorerie, d'actifs transférés, d'instruments financiers émis, de passifs pris en charge par la Société ou de contreparties conditionnelles futures. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables renversés de l'entreprise acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les résultats d'exploitation d'une entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à partir de la date d'acquisition de l'entreprise. Les frais d'acquisition et d'intégration d'une entreprise acquise sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les participations ne donnant pas le contrôle dans une entité acquise sont présentées dans les capitaux propres, séparément des capitaux propres attribuables aux actionnaires au poste « Capitaux propres » du bilan consolidé. Le goodwill est mesuré comme étant l'excédent de la somme de la contrepartie transférée, du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise ainsi que de la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant) sur la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition. Si, après réévaluation, la valeur nette des montants des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge à la date d'acquisition excède la somme de la contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise et la juste valeur des titres de participation précédemment détenus dans l'entité acquise par l'acquéreur (le cas échéant), l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat net en tant que profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses.

Conversion des devises

Les états financiers des établissements étrangers sont convertis selon le taux de change en vigueur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de la période pour les produits et les charges. Les écarts découlant de la conversion de devises sont inscrits dans les autres éléments du résultat global.

Les transactions conclues en monnaies étrangères sont libellées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les transactions conclues en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date des transactions. L'écart de conversion sur les actifs et passifs libellés en devises est inclus dans l'état du résultat global.

Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, comme il est décrit ci-après. Leur classement est fonction de l'objectif de l'émission ou de l'acquisition des instruments financiers, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. Les instruments financiers sont comptabilisés à la date de règlement.

Actif/passif	Classement	Évaluation
Trésorerie	Prêts et créances	Coût amorti
Débiteurs	Prêts et créances	Coût amorti
Placements	Disponibles à la vente	Juste valeur
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs	Coût amorti
Affacturation à payer	Autres passifs	Coût amorti
Dette à long terme	Autres passifs	Coût amorti

Méthode du coût amorti et du taux d'intérêt effectif

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un instrument financier et d'affectation des produits d'intérêts au cours de la période visée. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les flux de trésorerie futurs estimés (y compris l'intégralité des commissions et des points payés ou reçus qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et des autres primes ou escomptes) sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, le cas échéant, sur une période plus courte, à la valeur comptable nette au moment de la comptabilisation initiale.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Avantages du personnel

Les avantages du personnel sont les contreparties de toute forme accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Les salaires, les congés payés, les primes et les avantages non monétaires sont des avantages à court terme du personnel et ils sont comptabilisés au cours de l'exercice pendant lequel les membres du personnel de la Société ont rendu les services connexes.

Créances clients

Les créances clients sont initialement évaluées à leur juste valeur, déduction faite d'une provision pour créances douteuses et d'une provision pour retours sur ventes. La Société établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et des tendances historiques. Des créances clients individuelles sont radiées lorsque la direction estime qu'elles ne peuvent être recouvrées. La valeur comptable des créances clients tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse de l'âge des débiteurs, de l'expérience passée, des risques spécifiques au client et d'autres informations pertinentes.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l'encaisse et le découvert bancaire dont le solde varie régulièrement entre un montant en espèces disponible et une dette.

Stocks

La Société maintient des stocks de fournitures d'exploitation, de tiges de forage et de trépan. Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Le coût est calculé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la charge pour perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Placements

Les placements dans des titres négociés sur le marché sont classés comme disponibles à la vente. Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et les gains ou les pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les gains ou les pertes réalisés sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat lorsque les placements sont vendus.

Si la juste valeur d'un placement diminue sous sa valeur comptable, la Société s'engage à évaluer si la baisse de valeur est importante ou prolongée. Lorsqu'une baisse de la juste valeur d'un placement disponible à la vente a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et qu'il existe une indication objective que le placement est déprécié, toute perte cumulative qui a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global est reclassée à titre de perte de valeur dans l'état consolidé du résultat.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. Le coût représente les coûts d'acquisition, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt à l'investissement s'y rapportant, ou les coûts de fabrication, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai. Les coûts de fabrication du matériel de forage comprennent les matières, la main-d'œuvre directe et les coûts indirects spécifiques.

Le coût des immobilisations corporelles construites par l'entité comprend également les coûts d'emprunt. Les dépenses futures, telles que les frais d'entretien et de réparation, sont comptabilisées en charges à mesure qu'elles sont engagées.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les frais engagés pour des améliorations importantes sont incorporés dans le coût de l'actif et amortis sur la durée d'utilité de l'actif.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées d'utilité estimatives suivantes :

	<u>Vie utile</u>	<u>Valeur résiduelle</u>
Bâtiments et composantes	5 à 40 ans	-
Matériel de forage	5 à 10 ans	0 - 20 %
Véhicules	5 ans	-
Autres	3 à 10 ans	-

L'amortissement des immobilisations corporelles commence dès qu'elles sont prêtes à être mises en service aux fins desquelles elles sont destinées. Le terrain n'est pas amorti.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction de leur durée d'utilité estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et sur la durée suivante :

Développement de technologies de forage	5 ans
---	-------

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations incorporelles importantes sont révisées à chaque fin d'exercice. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dépréciation des actifs non courants

Aux fins de l'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (« UGT »), lesquelles représentent les plus petits groupes d'actifs pour lesquels des entrées de trésorerie indépendantes identifiables sont générées. À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société vérifie si des événements survenus ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable des actifs non courants ayant une durée d'utilité déterminée pourrait être inférieure à leur valeur recouvrable.

Le goodwill, les autres immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée et les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées sont soumis à un test de dépréciation le 30 juin de chaque exercice lorsqu'il y a une indication que la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT, à laquelle l'actif a été intégré, excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable correspond au montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif ou de l'UGT, diminuée des coûts de la cession, et la valeur d'utilité de l'actif ou de l'UGT. La juste valeur diminuée des coûts de la cession représente le montant, déduction faite des coûts de la cession, qu'une entité pourrait obtenir à la date d'évaluation pour la cession de l'actif dans le cadre d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité est la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT.

Une perte de valeur est comptabilisée au montant de l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, la valeur du goodwill correspondant est abaissée en premier. Tout excédent de dépréciation est comptabilisé et attribué aux actifs de l'UGT en proportion de leur valeur comptable respective dans l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au cours de périodes antérieures pour des actifs non courants ayant des durées d'utilité déterminées et des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée, sauf dans le cas du goodwill, peut être renversée à l'état consolidé du résultat dans la mesure où la valeur comptable à la date du renversement de la perte de valeur n'excède pas ce que le coût amorti aurait été si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée.

Impôt sur le résultat

L'impôt exigible est comptabilisé sur la base des montants qui doivent être versés ou recouverts selon les taux d'imposition et la réglementation fiscale en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode de report variable. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants dans les états financiers consolidés et leur base fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôt différé sont évalués en appliquant les taux d'imposition qui seront en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les différences temporaires seront recouvrées ou réglées. L'incidence de toute variation des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôt différé est constatée dans le résultat de la période au cours de laquelle les changements de taux se produisent. Un actif d'impôt différé est comptabilisé initialement quand il est probable que le résultat net imposable futur sera suffisant pour utiliser les avantages fiscaux afférents, et pourra être réduit ultérieurement, si nécessaire, à un montant qu'il est plus probable qu'improbable de se réaliser. Une charge ou une économie d'impôt différé est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres dans la mesure où elle se rattache à des éléments constatés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la même période ou d'une période différente.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

4. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dans le cours normal des activités de la Société, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines en raison de la complexité des transactions et du fait que les interprétations fiscales et la législation afférente changent continuellement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Société ne constate un avantage fiscal ou ne réduit un passif fiscal que s'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé à l'avenir ou qu'il est improbable que ce passif fiscal se concrétise.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette à long terme sont inscrits en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Contrats de location

Les actifs sous contrat de location sont classés, dès la date de passation du contrat de location, en tant que i) contrats de location-financement lorsque les modalités du contrat de location transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif, ou en tant que ii) contrats de location simple pour tous les autres contrats de location. Tous les contrats de location actuels de la Société sont classés comme contrats de location simple.

Les paiements en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés dans l'état consolidé du résultat sur une base linéaire pendant la durée du contrat de location. Tout incitatif locatif offert au preneur est différé et constaté uniformément sur la durée du contrat de location.

Constataion des produits

Les produits tirés de contrats de forage sont comptabilisés en fonction du nombre de mètres réels forés pour chaque contrat. Les produits tirés de services auxiliaires sont comptabilisés au moment de la prestation des services et les produits des ventes de foreuses sont comptabilisés au moment de l'expédition. La Société constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes qu'un accord existe, que les services ont été fournis, que les marchandises ont été expédiées, que le prix demandé à l'acheteur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé selon le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat par action dilué est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le nombre dilué d'actions ordinaires reflète l'effet dilutif potentiel découlant de l'exercice des options sur actions selon la méthode du rachat d'actions.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes et elle est amortie dans le résultat sur la période d'acquisition des droits. La juste valeur est comptabilisée à titre de charge, avec une augmentation correspondante de la réserve réglée en instruments de capitaux propres. Le montant constaté à titre de charge est ajusté pour refléter le nombre d'options sur actions dont les droits devraient être acquis et est présenté déduction faite des options sur actions annulées avant que leurs droits n'aient été acquis. Lorsque les options sur actions non exercées font l'objet d'une renonciation ou qu'elles expirent, les montants sont transférés aux résultats non distribués.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS

Les estimations, les hypothèses et les jugements sont révisés régulièrement par la Société et sont fondés sur des données historiques et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant des événements futurs, jugés raisonnables dans les circonstances.

La Société fait des estimations, formule des hypothèses et émet des jugements concernant l'avenir. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations. Les estimations, les hypothèses et les jugements qui risquent d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont abordés ci-dessous.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Lors de l'estimation de la valeur nette de réalisation, la direction prend en considération les données les plus fiables disponibles lorsque les estimations sont faites. La valeur nette de réalisation est l'estimation du prix de vente moins les coûts estimatifs nécessaires pour réaliser la vente. Les stocks ayant été utilisés et révisés sont évalués à 50 % et à 75 % du coût, respectivement. Le montant de la charge pour perte de valeur des stocks peut être renversé lorsque les circonstances ayant entraîné cette perte de valeur dans le passé n'existent plus.

Durée d'utilité des actifs amortissables

Les méthodes d'amortissement, les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont révisées à chaque date de clôture par la direction. Tout changement est comptabilisé de manière prospective comme un changement d'estimation comptable. Au 30 juin 2016, la direction évalue que les durées d'utilité représentent la période estimative d'utilisation des actifs de la Société.

Regroupements d'entreprises

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs et les passifs de l'entreprise acquise sont inclus dans le bilan consolidé de la Société à leur juste valeur. En établissant les justes valeurs, la direction fait des estimations sur les flux de trésorerie futurs et sur les taux d'actualisation, mais les résultats réels peuvent varier.

Dépréciation des actifs non courants

Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable et qu'elle excède sa valeur recouvrable. La Société révisé sur une base régulière l'évaluation de la dépréciation de certains de ses actifs non courants selon les critères définis à la note 5. Au 30 juin 2016, la Société a conclu qu'il n'y avait pas d'indices de dépréciation et n'a pas effectué de test de dépréciation (voir les notes 10 et 11).

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de plusieurs juridictions différentes. L'exercice du jugement est nécessaire dans l'établissement des différentes charges d'impôt à l'échelle mondiale. Il y a plusieurs transactions et calculs pour lesquels la détermination de l'impôt définitif est incertaine. La Société comptabilise des passifs liés aux contrôles fiscaux possibles en se fondant sur les montants estimatifs d'impôts supplémentaires qui pourraient éventuellement être payés. Lorsque le règlement définitif de ces questions fiscales diffère des montants qui ont été enregistrés initialement, ces différences ont une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période où le règlement a lieu. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations d'impôt à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle détermine ses charges, le cas échéant, sur la base des montants qui devraient être versés aux autorités fiscales.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

5. ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS (suite)

Actifs d'impôt différé

L'évaluation de la probabilité que des actifs d'impôt différé pourront servir à réduire un résultat net imposable futur est basée sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, lesquelles sont ajustées pour tenir compte des résultats non imposables importants et des limites spécifiques à l'utilisation des pertes fiscales et des crédits d'impôt non utilisés. Les règles fiscales des nombreuses juridictions dans lesquelles la Société exerce ses activités sont aussi soigneusement prises en considération. Si une prévision de résultat net imposable indique l'utilisation probable d'un actif d'impôt différé, surtout lorsqu'il peut être utilisé sans limite de temps, cet actif d'impôt différé est généralement constaté dans son intégralité. La constatation d'actifs d'impôt différé qui est soumise à certaines limites juridiques ou économiques ou à certaines incertitudes est évaluée individuellement par la direction sur la base de faits et de circonstances spécifiques.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque i) la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et quand ii) le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Les provisions sont révisées à chaque date de clôture et les modifications aux estimations sont reflétées dans l'état consolidé du résultat dans la période où la réévaluation a lieu.

Options sur actions

La Société comptabilise ses options sur actions selon la méthode de comptabilisation à la juste valeur. En vertu de cette méthode, la charge de rémunération est calculée en fonction de la juste valeur des options à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, qui est basé sur des hypothèses importantes comme la volatilité, le rendement et la durée de vie prévue.

Monnaie fonctionnelle

La Société a exercé son jugement dans la détermination de la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales. Le choix de la monnaie fonctionnelle a été basé sur la devise qui a la plus grande influence sur les prix de vente, la rémunération de la main-d'œuvre, le coût des matières et tout autre coût relatif aux services offerts.

6. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ

Les nouvelles normes suivantes, qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, n'ont pas été adoptées par anticipation par la Société.

IFRS 9 – Instruments financiers

IFRS 9 simplifie l'évaluation et le classement des actifs financiers en réduisant le nombre de catégories d'évaluation et en supprimant les règles complexes sur les dérivés incorporés énoncées dans IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. De plus, la nouvelle norme comprend une option de juste valeur pour la désignation d'un instrument financier non dérivé, son classement et son évaluation. IFRS 9 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son adoption anticipée est permise.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

IFRS 15 précise de quelle façon et à quel moment les produits des activités ordinaires doivent être comptabilisés, et impose aux entités qu'elles fournissent des informations plus adéquates et plus pertinentes aux utilisateurs des états financiers. La norme annule et remplace IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, IAS 11, *Contrats de construction*, et un certain nombre d'interprétations relatives aux produits des activités ordinaires. L'adoption de cette norme est obligatoire pour toutes les entités présentant leur information financière conformément aux IFRS et elle s'applique à la quasi-totalité des contrats conclus avec des clients, les principales exceptions étant les contrats de location, les instruments financiers et les contrats d'assurance. IFRS 15 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018, et son application anticipée est permise.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

IAS 16 – Immobilisations corporelles

IAS 16 interdit aux entités d'utiliser la méthode fondée sur les produits pour l'amortissement des immobilisations corporelles. Les modifications à IAS 16 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

IAS 38 introduit une présomption réfutable selon laquelle les produits ne constituent pas une base appropriée pour l'amortissement d'une immobilisation incorporelle, à l'exception de deux cas limités. Les modifications à IAS 38 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IFRS 10 – États financiers consolidés, et IAS 28 – Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

La modification intitulée « *Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et son entreprise associée ou sa coentreprise* » spécifie le traitement à adopter lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui constituent une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui contient une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci; le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé en entier. Lorsqu'une entité effectue une vente ou un apport d'actifs qui ne constituent pas une entreprise à une coentreprise ou à une entreprise associée ou perd le contrôle d'une filiale qui ne contient pas une entreprise, mais conserve un contrôle conjoint ou une influence notable sur celle-ci dans le cadre d'une transaction concernant une entreprise associée ou une coentreprise, le gain ou la perte découlant de cette transaction est comptabilisé uniquement à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée ou cette coentreprise, c'est-à-dire que la quote-part de l'entité dans le gain ou la perte est éliminée. Les modifications à IFRS 10 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 1 – Présentation des états financiers

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir* » comprend plusieurs modifications à portée limitée visant à améliorer les exigences en matière de présentation et d'informations à fournir incluses dans les normes actuelles. Les modifications à IAS 1 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2016, et leur application anticipée est permise.

IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

La modification intitulée « *Initiative concernant les informations à fournir - Rapprochement des passifs issus des activités de financement* » comprend des modifications qui devraient fournir aux investisseurs des informations améliorées relativement à la dette et aux mouvements de la dette de l'entité durant la période couverte par l'information financière présentée ainsi que sur ses liquidités. Les modifications à IAS 7 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017 sans retraitement obligatoire de l'information comparative lors de la première application, et leur application anticipée est permise.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

La modification intitulée « *Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes* » comprend des modifications qui fournissent des directives qui clarifient comment comptabiliser les actifs d'impôt différé relatifs aux instruments d'emprunt évalués à la juste valeur. Les modifications à IAS 12 sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2017, et leur application anticipée est permise.

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 spécifie la nouvelle méthode proposée pour la comptabilisation des contrats de location qui oblige un preneur à comptabiliser les actifs et les passifs au titre des droits et des obligations créées par un contrat de location. IFRS 16 est applicable pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2019, et son application anticipée est permise si IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, est appliquée.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

6. PRISES DE POSITION RÉCENTES FAISANT AUTORITÉ EN COMPTABILITÉ (suite)

Les modifications aux normes suivantes ont été publiées par l'IASB. Elles sont applicables par la Société pour ses périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} juillet 2016, et leur application anticipée est permise.

Améliorations annuelles des IFRS (Cycle 2012–2014), qui comprennent notamment les modifications suivantes :

Les modifications à IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, ajoutent des directives précises qui s'appliquent lorsqu'une entité reclasse un actif (ou un groupe destiné à être cédé) de la catégorie « détenu en vue de la vente » à la catégorie « détenu en vue d'une distribution aux propriétaires » (ou vice versa), ou lorsqu'une entité cesse de comptabiliser des actifs comme détenus en vue d'une distribution.

Les modifications à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, contiennent des indications supplémentaires visant à préciser si un mandat de gestion constitue un « lien conservé » avec un actif transféré aux fins des informations à fournir sur les actifs transférés, et des indications à savoir si les informations à fournir sur la compensation des actifs financiers et des passifs financiers devaient ou non être étendues aux états financiers consolidés.

L'adoption de ces normes ne devrait pas avoir d'impact significatif sur les états financiers consolidés de la Société.

7. CHARGES PAR NATURE

Détail de la dotation aux amortissements

La dotation à l'amortissement des immobilisations corporelles et à l'amortissement des immobilisations incorporelles a été présentée à l'état consolidé du résultat et du résultat global comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Coût des produits tirés de contrats	9 306	8 820
Frais généraux et administratifs	1 494	1 632
Total de la dotation aux amortissements	10 800	10 452

Principales charges par nature

Le coût des produits tirés de contrats, les frais généraux et administratifs, les pertes (gains) de change, les charges financières et le goodwill négatif, par nature, se détaillent comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Amortissements	10 800	10 452
Charges au titre des avantages du personnel	56 277	43 465
Coût des stocks	24 823	20 260
Autres charges	21 061	14 078
Goodwill négatif	(5 020)	-
Total du coût des produits tirés de contrats, des frais généraux et administratifs, des pertes (gains) de change, des charges financières et du goodwill négatif	107 941	88 255

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

8. STOCKS

Les stocks sont constitués des éléments suivants :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Pièces de rechange, montant net	11 680	11 461
Fournitures, montant net	22 879	21 360
Autres	730	1 057
	35 289	33 878

Les pièces de rechange incluent principalement les moteurs et les têtes de foreuses. Les pièces de rechange sont comptabilisées en charges au moment où elles sont utilisées. Les fournitures incluent principalement les outils à durée de vie limitée, les tiges de forage, les marteaux, les câbles et les boîtiers de forage. Les fournitures sont comptabilisées en charges au moment de leur utilisation.

Le coût des stocks, qui a été passé en charges et qui est inclus dans le coût des produits tirés de contrats, a été comptabilisé comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
	24 823	20 260

Au cours de l'exercice, un montant de 326 \$ (2015 : 295 \$) a été constaté à titre de réduction de valeur des stocks en raison d'une valeur nette de réalisation inférieure au coût.

Les facilités de crédit de la Société sont en partie garanties par une sûreté générale sur la totalité de ses stocks.

9. PLACEMENTS

Les variations concernant les placements sont les suivantes :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Investissements dans des sociétés ouvertes, au début de l'exercice	424	300
Acquisitions de placements	-	135
Cessions de placements	(51)	(11)
Gain non réalisé sur les placements disponibles à la vente	336	-
Investissements dans des sociétés ouvertes, à la fin de l'exercice	709	424

La Société détient des actions ordinaires de sociétés ouvertes. Ces actions sont classées comme disponibles à la vente et sont comptabilisées à la juste valeur reflétant leur prix par action coté sur le marché à la date de clôture. Au 30 juin 2016, les placements étaient comptabilisés à la juste valeur. Le coût d'origine était de 373 \$ (424 \$ au 30 juin 2015).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les variations concernant les immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2015	512	9 801	64 643	14 086	2 891	91 933
Acquisitions	329	47	4 414	1 525	251	6 566
Cessions	-	-	(1 151)	(282)	(294)	(1 727)
Acquisition d'une entreprise (note 2)	-	-	6 674	285	43	7 002
Effet des variations des taux de change	-	-	190	(10)	(5)	175
Solde au 30 juin 2016	841	9 848	74 770	15 604	2 886	103 949

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} juillet 2015	-	2 430	39 099	8 805	1 894	52 228
Amortissement	-	538	7 589	1 686	404	10 217
Cessions	-	-	(1 117)	(174)	(302)	(1 593)
Effet des variations des taux de change	-	-	134	(23)	8	119
Solde au 30 juin 2016	-	2 968	45 705	10 294	2 004	60 971

	Terrains	Bâtiments et composantes	Matériel de forage	Véhicules	Autres	Total
Coût	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2014	512	9 788	62 813	14 246	2 738	90 097
Acquisitions	-	13	2 966	875	178	4 032
Cessions	-	-	(577)	(1 066)	(26)	(1 669)
Radiation	-	-	(697)	-	-	(697)
Effet des variations des taux de change	-	-	138	31	1	170
Solde au 30 juin 2015	512	9 801	64 643	14 086	2 891	91 933

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} juillet 2014	-	1 874	32 967	7 794	1 422	44 057
Amortissement	-	556	7 096	1 722	495	9 869
Cessions	-	-	(614)	(725)	(23)	(1 362)
Radiation	-	-	(480)	-	-	(480)
Effet des variations des taux de change	-	-	130	14	-	144
Solde au 30 juin 2015	-	2 430	39 099	8 805	1 894	52 228

Au 30 juin 2015 :

Valeur comptable nette	512	7 371	25 544	5 281	997	39 705
Portion relative aux contrats de location-financement	-	-	-	-	-	-

Au 30 juin 2016 :

Valeur comptable nette	841	6 880	29 065	5 310	882	42 978
Portion relative aux contrats de location-financement	-	-	3 394	339	-	3 733

Le gain sur cession d'immobilisations corporelles totalisant 329 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (perte de 12 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015) est inclus dans le coût des produits tirés de contrats. La radiation d'immobilisations corporelles d'un montant de 217 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015 est incluse dans le coût des produits tirés de contrats. Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

11. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les variations du solde des immobilisations incorporelles sont les suivantes :

Développement de technologies de forage	Coût	Amortissement cumulé	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1 ^{er} juillet 2014	2 912	(1 746)	1 166
Amortissement	-	(583)	(583)
Solde au 30 juin 2015	2 912	(2 329)	583
Amortissement	-	(583)	(583)
Solde au 30 juin 2016	2 912	(2 912)	-

Valeur comptable nette :

Au 30 juin 2015	583
Au 30 juin 2016	-

Aucune charge pour perte de valeur n'a été comptabilisée pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015.

12. DETTE À LONG TERME

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Emprunt autorisé d'un montant maximal de 25 millions de dollars (30 millions de dollars avant le 19 décembre 2014), portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,50 %, taux effectif de 3,20 % au 30 juin 2016, échéant en décembre 2017, garanti par une hypothèque de premier rang sur l'universalité des biens présents et futurs a) b)	7 403	7 448
Contrats de location-financement, portant intérêt à des taux variant entre 3,34 % et 29,02 %, échéant en décembre 2020	1 933	-
	9 336	7 448
Tranche à court terme	(889)	-
	8 447	7 448

a) Le taux varie en fonction du calcul trimestriel d'un ratio financier et peut correspondre au taux préférentiel majoré d'un pourcentage variant entre 0,50 % et 2,25 % (0,50 % et 2,00 % avant le 19 décembre 2014).

b) Un montant non amorti de 97 \$ (152 \$ au 30 juin 2015) correspondant à des frais financiers a été présenté en réduction de la dette à long terme. Ce montant est amorti dans le résultat sur la durée de la dette, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

12. DETTE À LONG TERME (suite)

Selon les modalités de la dette à long terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives en ce qui concerne le maintien de ratios financiers minimaux (voir la note 13). Au 30 juin 2016, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives (au 30 juin 2015, la Société satisfaisait aux conditions de ses clauses restrictives).

Au 30 juin 2016, le taux préférentiel était de 2,70 % (2,85 % au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, les versements de capital requis au cours des prochains exercices étaient les suivants :

	Emprunt	Location- financement	Total
	\$	\$	\$
Moins d'un an	-	889	889
Plus d'un an et moins de cinq ans	7 500	1 044	8 544
	7 500	1 933	9 433

Les paiements minimaux au titre de la location sont les suivants :

	Paiements minimaux au titre de la location	Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	
		30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$	\$
Moins d'un an	975	889	-
Plus d'un an et moins de cinq ans	1 103	1 044	-
	2 078	1 933	-
Moins : charges financières futures	(145)	-	-
Valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location	1 933	1 933	-

La dette à long terme et les contrats de location-financement, par devise et par échéance, sont les suivants :

Au 30 juin 2016	Total	Moins d'un an	Plus d'un an et moins de cinq ans
	\$	\$	\$
CAD	7 807	57	7 750
Pesos chiliens (CLP)	1 626	832	794
	9 433	889	8 544

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

13. GESTION DU CAPITAL

La Société inclut, dans la définition de son capital, les capitaux propres, la dette à long terme et le découvert bancaire, déduction faite de la trésorerie.

La structure du capital est composée de ce qui suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Dette à long terme et contrats de location-financement	9 336	7 448
Capital-actions	55 688	54 411
Réserve - Instruments de capitaux propres	1 468	1 458
Résultats non distribués	21 720	21 750
Encaisse	(2 293)	(396)
	85 919	84 671

Par la gestion de sa structure du capital, la Société vise à maintenir une flexibilité financière en vue de i) préserver son accès aux marchés financiers, ii) respecter ses obligations financières et iii) financer la croissance interne et les acquisitions potentielles. Pour gérer sa structure du capital, la Société pourrait ajuster ses dépenses, émettre de nouvelles actions, émettre de nouveaux titres de créance ou rembourser des dettes existantes.

Selon les modalités de certaines ententes de financement, la Société doit satisfaire à certaines clauses restrictives de nature financière, telles que le respect d'un certain niveau quant au ratio de la dette de premier rang sur le résultat avant impôt sur le résultat, intérêts et amortissements, au ratio de la dette de premier rang sur la capitalisation et au ratio de couverture des charges fixes. Ces ententes limitent aussi, entre autres, la capacité de la Société à contracter de nouveaux emprunts, à grever ses biens de charges, à s'engager dans des fusions ou des acquisitions et à verser des dividendes ou d'autres paiements. Au 30 juin 2016, tel qu'il est mentionné à la note 12, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives (au 30 juin 2015, la Société était en conformité avec ses clauses restrictives).

Dans le but de faciliter la gestion de ses besoins de capital, la Société prépare des budgets annuels qui sont mis à jour, si nécessaire, en fonction de divers facteurs.

Les objectifs de la Société concernant la gestion de son capital demeurent inchangés par rapport à l'exercice précédent.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. CAPITAL-ACTIONS

Un nombre illimité d'actions ordinaires et privilégiées est autorisé :

Actions ordinaires, avec droit de participation et droit de vote, sans valeur nominale

Les droits, privilèges, restrictions et conditions liés aux actions privilégiées doivent être adoptés par une résolution du conseil d'administration de la Société avant l'émission.

	30 juin 2016		30 juin 2015	
	Nombre d'actions	\$	Nombre d'actions	\$
Solde au début de l'exercice	33 276 519	54 411	33 276 519	54 411
Actions émises dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise ^{a)}	1 824 900	1 277	-	-
Solde à la fin de l'exercice	35 101 419	55 688	33 276 519	54 411

a) Le 30 décembre 2015, la Société a émis un total de 1 824 900 actions ordinaires pour un montant total de 1 277 \$ au titre de la contrepartie relative à l'acquisition de Captagua Ingeniería S.A. (voir note 2).

Perte nette par action

La perte nette par action ordinaire diluée a été calculée en divisant la perte nette par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation selon la méthode du rachat d'actions. Les options sur actions ne sont pas incluses dans le calcul de la perte nette par action diluée, car leur inclusion serait antidilutive.

	30 juin 2016	30 juin 2015
Perte nette par action de base		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(213) \$	(7 387) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	34 188 969	33 276 519
Perte nette par action de base	(0,01) \$	(0,22) \$
Perte nette par action diluée		
Perte nette attribuable aux actionnaires ordinaires	(213) \$	(7 387) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation	34 188 969	33 276 519
Ajustement du nombre moyen d'actions ordinaires - options sur actions	-	-
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	34 188 969	33 276 519
Perte nette par action diluée	(0,01) \$	(0,22) \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Régime d'options sur actions de 2007

En janvier 2007, le conseil d'administration a adopté un régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2007 ») dont l'objectif est de conserver, de motiver et de récompenser les administrateurs, les membres de la direction, les salariés et les conseillers qualifiés de la Société.

En juin 2008, les modalités d'acquisition des droits et d'échéance des options en cours ont été modifiées. Les droits sur les options deviendront maintenant acquis 31 jours après la date de clôture du PAPE, à un taux de 50 %, et lors de chacun des premier et deuxième anniversaires de la date de clôture du PAPE, à un taux de 25 %. Les options expireront 10 ans après la date d'attribution.

Régime d'options sur actions de 2008

Également, le 26 juin 2008, la Société a établi un nouveau régime d'options sur actions réglées en instruments de capitaux propres (le « Régime d'options sur actions de 2008 »), qui vise à contribuer à attirer, à conserver et à motiver les membres de la direction, les salariés, les administrateurs et les conseillers de la Société. Le nouveau régime d'options sur actions a été établi conformément aux politiques de la Bourse de Toronto sur les arrangements de rémunération fondée sur des titres de sociétés inscrites. Les personnes admissibles à l'attribution d'options selon le nouveau régime comprennent les administrateurs, les membres de la direction ou les salariés d'Orbit Garant, d'une filiale, d'une société contrôlée par l'une de ces personnes ou par une fiducie familiale dont au moins un des fiduciaires est l'une de ces personnes, et dont la totalité des bénéficiaires sont ces personnes, leurs époux ou leurs enfants.

Le nombre total d'actions ordinaires propres pouvant être émises lors de l'exercice d'options dans le cadre du Régime d'options sur actions de 2008 ne pourra excéder 10 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation (pour plus de précision, cette limite exclut les options en cours en vertu du Régime d'options sur actions de 2007). Le nombre d'actions ordinaires pouvant être réservées aux fins d'émission conformément aux options attribuées dans le cadre du nouveau régime d'options, ainsi que d'actions ordinaires réservées aux fins d'émission aux termes de tout autre régime concernant le personnel de la Société ou d'options pour services rendus attribuées par la Société ne pourra, pour une même personne, excéder 5 % du nombre total des actions ordinaires alors émises et en circulation.

Sur la recommandation du Comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération, le conseil d'administration administre le Régime d'options sur actions de 2008 et détermine, notamment, les titulaires d'options, les périodes d'acquisition de droits, le prix d'exercice et les autres caractéristiques des options, dans chaque cas conformément au Régime d'options sur actions de 2008, aux lois sur les valeurs mobilières applicables et aux règles de la Bourse de Toronto. Sauf si le conseil d'administration en décide autrement, les droits sur les options deviennent acquis à raison de 20 % par année à compter de 12 mois après la date d'attribution et expirent au plus tard 7 ans après la date de l'attribution. Les options font l'objet d'une renonciation lorsque le détenteur de l'option cesse d'être un administrateur, un membre de la direction ou un salarié de la Société. Le prix d'exercice d'une option ne peut être inférieur à la juste valeur de marché des actions ordinaires au moment de l'attribution de l'option (soit le cours de clôture des actions ordinaires à la Bourse de Toronto le dernier jour de séance suivant le jour où des opérations sur les actions ordinaires ont eu lieu, ou la moyenne du cours acheteur et du cours vendeur au cours des cinq derniers jours de séance précédant l'attribution, si aucune opération n'est survenue au cours de cette période).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Toutes les options sur actions en cours sont attribuées à des administrateurs, à des membres de la direction et à des employés. Les options sur actions en cours se détaillent comme suit :

	30 juin 2016		30 juin 2015	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$
En cours au début de l'exercice	2 226 500	1,35	3 763 500	2,72
Attribuées au cours de l'exercice	732 000	0,70	75 000	1,35
Annulées au cours de l'exercice	(81 000)	2,26	(1 612 000)	4,55
En cours à la fin de l'exercice	2 877 500	1,16	2 226 500	1,35
Exerçables à la fin de l'exercice	1 561 000	1,27	1 381 000	1,27

Le 20 janvier 2016, 732 000 options sur actions ont été accordées à des salariés et à des administrateurs, leur donnant l'option d'acheter une action ordinaire au prix d'exercice de 0,70 \$ par action, lequel représente la juste valeur d'une action ordinaire à la date d'attribution. Ces options ont une durée de vie de 7 ans et les droits seront acquis au taux de 20 % par année débutant 12 mois après la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'information sur les options sur actions en cours au 30 juin 2016 :

Prix d'exercice \$	En cours au 30 juin 2016	Durée de vie moyenne restante (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Exerçables au 30 juin 2016	Prix d'exercice moyen pondéré \$
0,50 - 2,40	2 860 000	3,46	1,14	1 543 500	1,24
2,40 - 4,30	17 500	2,19	4,00	17 500	4,00
	2 877 500			1 561 000	

La Société a calculé le montant de la juste valeur des options attribuées selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Le tableau suivant présente le calcul de la juste valeur des options à la date d'attribution et les hypothèses moyennes pondérées :

	Attribuées en janvier 2016	Attribuées en décembre 2014
Taux d'intérêt sans risque	0,63 %	1,32 %
Durée de vie prévue (en années)	5	5
Volatilité attendue (fondée sur la volatilité historique)	40 %	59,94 %
Rendement attendu	0 %	0 %
Juste valeur des options attribuées	0,25 \$	0,69 \$

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

14. CAPITAL-ACTIONS (suite)

Pour les exercices mentionnés ci-dessous, les charges liées à la rémunération fondée sur des actions des employés et des administrateurs ont été enregistrées et présentées dans les frais généraux et administratifs comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Charges liées à la rémunération fondée sur des actions	193	437

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La charge d'impôt sur le résultat recouvrable se présente comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Impôt exigible		
Exercice considéré	(55)	(1 060)
Ajustements liés à l'exercice précédent	(38)	40
	(93)	(1 020)
Impôt différé		
Exercice considéré	(123)	(865)
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	-	(19)
	(123)	(884)
	(216)	(1 904)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

Les taux d'imposition prescrits par les lois applicables s'établissent à 26,37 % en 2016 et à 26,63 % en 2015.

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Perte avant impôt sur le résultat	(429)	(9 291)
Taux d'imposition prévus par la loi	26,37%	26,63%
Impôt sur le résultat recouvrable selon les taux d'imposition prévus par la loi	(113)	(2 474)
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des éléments suivants :		
Charges non déductibles et autres	95	179
Charge non déductible liée à la rémunération fondée sur des actions	51	116
Renversement non déductible de contreparties conditionnelles	-	(40)
Goodwill négatif non imposable	(1 324)	-
Incidence d'une modification du taux d'imposition des sociétés	-	(19)
Ajustements liés à l'exercice précédent	(38)	40
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	-	1
Actifs d'impôt non comptabilisés	1 113	293
Total de l'impôt sur le résultat recouvrable	(216)	(1 904)

L'impôt différé est calculé d'après l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs et se présente comme suit aux dates indiquées :

	1 ^{er} juillet 2015	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2016
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Pertes reportées en avant	3 103	(739)	-	2 364
Total des actifs d'impôt différé	3 103	(739)	-	2 364
Passifs d'impôt différé :				
Placements	-	-	45	45
Immobilisations corporelles	1 856	(428)	-	1 428
Immobilisations incorporelles	121	(141)	(19)	(39)
Total des passifs d'impôt différé	1 977	(569)	26	1 434
Moins : actifs d'impôt non comptabilisés	(293)	293	-	-
Passifs (actifs) d'impôt différé, montant net	(833)	(123)	26	(930)

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

15. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT (suite)

	1 ^{er} juillet 2014	Constaté à l'état du résultat	Autres	30 juin 2015
	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé :				
Pertes reportées en avant	2 473	630	-	3 103
Total des actifs d'impôt différé	2 473	630	-	3 103
Passifs d'impôt différé :				
Immobilisations corporelles	2 289	(433)	-	1 856
Immobilisations incorporelles	252	(114)	(17)	121
Total des passifs d'impôt différé	2 541	(547)	(17)	1 977
Moins : actifs d'impôt non comptabilisés	-	(293)	-	(293)
Passifs (actifs) d'impôt différé, montant net	68	(884)	(17)	(833)

16. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Variations des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement d'exploitation :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Débiteurs	3 224	(3 350)
Stocks	379	2 545
Charges payées d'avance	878	(132)
Créditeurs et charges à payer	175	2 675
	4 656	1 738

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

17. ENGAGEMENTS ET GARANTIES

Engagements

La Société s'est engagée, en vertu de contrats de location simple échéant en 2020, à verser une somme de 480 \$ pour la location de véhicules. La Société s'est aussi engagée, en vertu de contrats de location de locaux échéant en 2021, à verser des loyers minimaux de 1 564 \$. Aucun des contrats de location simple ne comprend d'options de renouvellement ou d'achat, de clause d'indexation ou de restrictions. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces contrats de location pour les cinq prochains exercices se détaillent comme suit :

	\$
2017	661
2018	450
2019	394
2020	369
2021	170

Les paiements au titre de la location comptabilisés comme charges au cours de l'exercice totalisent 1 708 \$ (1 175 \$ pour l'exercice terminé le 30 juin 2015). Ce montant représente les paiements minimaux au titre de la location. Aucun paiement de sous-location ou de loyer conditionnel n'a été versé ou reçu. Aucun revenu de sous-location n'est attendu puisque tous les actifs détenus en vertu de contrats de location sont à l'usage exclusif de la Société.

Garanties

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, la Société a émis des garanties bancaires en faveur de clients pour un montant total de 885 \$, échéant en décembre 2017. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, la Société n'a pas effectué de paiement en contrepartie de ces garanties.

18. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société est liée à Dynamitage Castonguay Ltd., dont les propriétaires sont des administrateurs de la Société.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu les transactions suivantes avec cette société liée et avec une personne liée à un administrateur de la Société :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Ventes	25	84
Achats	94	21

Au 30 juin 2016, il n'y avait aucun montant à recevoir relativement à ces opérations (30 juin 2015 : néant).

Toutes ces transactions entre parties liées sont évaluées à la juste valeur.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

19. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La rémunération comptabilisée au titre de la rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs se détaille comme suit :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Salaires et honoraires	1 287	1 023
Rémunération fondée sur des actions	149	52
	1 436	1 075

20. INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société est exposée à plusieurs risques relativement à ses actifs et passifs financiers. Il n'y a pas eu de changement important concernant l'exposition de la Société aux risques liés aux instruments financiers, les objectifs, politiques et processus pour gérer ces risques ou les méthodes utilisées pour les mesurer, par rapport aux exercices précédents, sauf pour ce qui est mentionné dans cette note.

Risque de change

La Société effectue une partie de ses activités en dollars américains, en pesos chiliens et en GHS cedi. Par conséquent, elle est exposée au risque associé aux fluctuations des taux de change. La Société ne gère pas activement ce risque. Au 30 juin 2016, la Société disposait d'une trésorerie en dollars américains d'un montant de 1 473 \$ (244 \$ au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en dollars américains d'un montant de 640 \$ (250 \$ au 30 juin 2015). La Société disposait d'une trésorerie en pesos chiliens d'un montant de 292 449 849 CLP (43 635 125 CLP au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en pesos chiliens d'un montant de 1 076 241 833 CLP (244 153 954 CLP au 30 juin 2015). La Société disposait d'une trésorerie en GHS cedi d'un montant de 131 758 (néant au 30 juin 2015) et avait des débiteurs en GHS cedi d'un montant de 519 382 (néant au 30 juin 2015).

Au 30 juin 2016, la Société a estimé qu'une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en dollars américains aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 197 \$ (44 \$ au 30 juin 2015), une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en pesos chiliens aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 23 \$ (20 \$ au 30 juin 2015) et une augmentation ou une diminution de 10 % du taux de change en GHS cedi aurait causé une augmentation ou une diminution correspondante annuelle du résultat net et du résultat global de 66 \$ (néant au 30 juin 2015).

Risque de crédit

La Société accorde du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. La Société a adopté une politique selon laquelle elle ne peut faire affaire qu'avec des contreparties solvables et doit obtenir, si nécessaire, des garanties suffisantes pour atténuer le risque de pertes financières en cas de défaut de paiement. Elle procède régulièrement à des vérifications de solvabilité de ses clients et maintient des provisions pour pertes sur créances éventuelles. La demande pour les services de forage de la Société dépend du niveau d'activités d'exploration et de mise en valeur exercées par les sociétés minières, particulièrement à l'égard de l'or, du nickel et du cuivre.

Afin de réduire le risque de crédit, la Société assure une partie de ses débiteurs au moyen du programme d'assurance d'Exportation et développement Canada (« EDC »). Ce programme d'assurance permet d'obtenir, à certaines conditions, une couverture d'assurance pouvant atteindre un montant équivalant à 90 % des débiteurs. Au 30 juin 2016, le montant de la couverture d'assurance d'EDC représentait 7 % des débiteurs (néant au 30 juin 2015).

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

La valeur comptable des débiteurs tient compte de la provision pour créances douteuses, laquelle est estimée selon l'analyse chronologique des débiteurs, les résultats antérieurs, les risques spécifiques associés au client et d'autres informations pertinentes. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des actifs financiers.

La provision pour créances douteuses est établie selon les meilleures estimations de la Société quant à la récupération de soldes dont le recouvrement est incertain. Une incertitude à l'égard du recouvrement peut découler de divers indicateurs, par exemple une détérioration de la situation du crédit d'un client donné ou un retard dans le recouvrement lorsque l'ancienneté des créances excède les conditions normales de paiement. La direction passe régulièrement en revue les débiteurs et évalue le caractère suffisant de la provision pour créances douteuses.

Le tableau suivant présente la variation de la provision pour créances douteuses :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	1 010	1 126
Variation de la provision, excluant les radiations et les sommes recouvrées	383	422
Radiation de débiteurs	(298)	(101)
Sommes recouvrées	(21)	(437)
Solde à la fin de l'exercice	1 074	1 010

Au 30 juin 2016, 53 % (42 % au 30 juin 2015) des créances clients étaient classées comme étant des débiteurs courants et 5 % des débiteurs avaient subi une baisse de valeur (5 % au 30 juin 2015).

Un client important représentait 10 % des créances clients au 30 juin 2016 (un client important représentait 25 % de ces débiteurs au 30 juin 2015).

Deux clients importants représentaient 39 % des produits tirés de contrats pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 (un client important représentait 21 % de ces produits pour l'exercice terminé le 30 juin 2015).

Le risque de crédit provient également de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus auprès de banques et d'institutions financières. Ce risque est limité puisque les contreparties concernées sont principalement des banques canadiennes ayant des cotes de crédit élevées.

La Société n'a pas d'instruments dérivés pour gérer le risque de crédit.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt étant donné qu'une part importante de sa dette à long terme porte intérêt à des taux variables.

Au 30 juin 2016, la Société estimait qu'une augmentation ou une diminution de 1 % du taux d'intérêt donnerait lieu à une augmentation ou à une diminution correspondante annuelle du résultat net de 55 \$ (56 \$ au 30 juin 2015).

Risque du marché des actions

Le risque du marché des actions s'entend de l'effet défavorable potentiel que peuvent avoir les variations des cours des titres individuels ou les variations générales d'un marché boursier sur les résultats de la Société. La Société surveille de près les tendances générales sur les marchés boursiers et les variations des titres individuels, et détermine les mesures appropriées à prendre dans les circonstances.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de l'affacturage à payer correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur de la dette à long terme correspond approximativement à sa valeur comptable, car elle porte intérêt à un taux variable et elle comporte des conditions de financement comparables à celles que la Société pourrait obtenir actuellement.

Hierarchie des justes valeurs

La méthodologie utilisée pour évaluer les instruments financiers de la Société comptabilisés à la juste valeur est déterminée en fonction de la hiérarchie suivante :

Niveau	Base de détermination de la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques
Niveau 2	Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif
Niveau 3	Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables sur le marché

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données de marché observables chaque fois que de telles données existent. Un instrument financier est classé au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel une donnée importante a été prise en compte dans la mesure de la juste valeur.

Au 30 juin 2016, les placements sont classés en tant qu'instruments financiers de niveau 1, car leur juste valeur peut être déterminée en fonction de prix cotés sur des marchés actifs.

Le tableau suivant présente la variation des contreparties conditionnelles :

	30 juin 2016	30 juin 2015
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	-	146
Renversement de contreparties conditionnelles	-	(150)
Variation de la juste valeur des contreparties conditionnelles	-	4
Solde à la fin de l'exercice	-	-

Il n'y a eu aucun transfert de montants entre les instruments financiers de niveau 1, de niveau 2 et de niveau 3 pour l'exercice terminé le 30 juin 2015. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2016, les placements ont été transférés du niveau 2 au niveau 1, car il y a maintenant un marché actif pour déterminer les prix cotés.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

20. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Société provient de sa gestion du fonds de roulement, des charges financières et des paiements en capital sur ses instruments de créances. Il s'agit du risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières au moment de leur échéance.

La Société gère le risque de liquidité en maintenant des réserves adéquates, des facilités bancaires et des réserves de facilités d'emprunt, en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévisionnels et en faisant correspondre le profil des échéances de ses actifs et de ses passifs financiers. Dans la note 13, la Société détaille les facilités non utilisées, mais qui sont à sa disposition afin de réduire davantage son risque de liquidité.

	Au 30 juin 2016			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	15 362	15 362	-	-
Affacturation à payer	1 395	1 395	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	7 500	-	7 500	-
Contrats de location-financement	1 933	889	1 044	-
	26 190	17 646	8 544	-

	Au 30 juin 2015			
	Total	0 à 1 an	2 à 3 ans	4 à 5 ans
	\$	\$	\$	\$
Créditeurs et charges à payer	12 298	12 298	-	-
Dette à long terme (capital seulement)	7 600	-	7 600	-
	19 898	12 298	7 600	-

21. INFORMATION SECTORIELLE

La Société est divisée en deux zones géographiques : Canada et International (États-Unis, Amérique centrale, Amérique du Sud, Afrique de l'Ouest et Kazakhstan). Les éléments de résultat et de la situation financière sont répartis entre les secteurs, selon la destination des contrats ou des résultats. Les données par zone géographique suivent les mêmes règles comptables que celles utilisées pour les comptes consolidés. Les transferts entre secteurs sont réalisés aux prix du marché.

Les secteurs opérationnels sont présentés selon les mêmes critères que ceux utilisés pour la production du rapport interne remis au principal décideur opérationnel, qui s'occupe d'allouer les ressources et d'évaluer la performance des secteurs opérationnels. Le principal décideur opérationnel est considéré comme étant le président et chef de la direction, et ce dernier évalue la performance des deux secteurs à partir des produits des activités ordinaires provenant des clients externes et du bénéfice (de la perte) d'exploitation.

Le 1^{er} juillet 2015, la Société a révisé sa présentation financière pour refléter les changements apportés à sa structure interne de présentation de l'information financière et la manière dont le principal décideur opérationnel évalue la performance des secteurs opérationnels, et a modifié l'indicateur du résultat de ses secteurs à présenter en remplaçant la marge brute par le bénéfice (la perte) d'exploitation. Ce changement n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés, autre que sur la présentation de l'information sectorielle.

FORAGE ORBIT GARANT INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 30 juin 2016 et 2015

(en milliers de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et aux données sur les options)

21. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente les données relatives à chacun des secteurs opérationnels à présenter de la Société :

	30 juin 2016	30 juin 2015 (Reclassés)
	\$	\$
Produits tirés de contrats		
Canada	92 449	76 083
International	15 063	2 881
	107 512	78 964
Bénéfice (perte) d'exploitation		
Canada	4 557	(273)
International	(4 709)	(5 586)
	(152)	(5 859)
Frais généraux liés au siège social de la Société ⁽¹⁾	4 565	2 841
Charges financières	732	591
Goodwill négatif	(5 020)	-
Impôt sur le résultat recouvrable	(216)	(1 904)
	61	1 528
Perte nette	(213)	(7 387)

(1) Les frais généraux liés au siège social de la Société incluent les charges corporatives, les charges liées aux options sur actions et certains coûts non attribués.

Amortissements		
Canada	7 142	7 738
International	2 164	1 082
Immobilisations non attribuées et actifs communs	1 494	1 632
	10 800	10 452

	Au 30 juin 2016	Au 30 juin 2015
	\$	\$
Actifs identifiables		
Canada	76 200	82 402
International	28 964	14 963
	105 164	97 365
Immobilisations corporelles		
Canada	31 477	35 999
International	11 501	3 706
	42 978	39 705

Directeurs**Paul Carmel**

Président du conseil d'administration

William N. Gula^{1,2}

Conseiller principal, Morrison Park Advisors, et associé, Hansell LLP

Jean-Yves Laliberté^{1,2}

Administrateur de sociétés et consultant

Edmund Stuart^{1,2*}

Président, Brannach Services Inc.

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif, Forage Orbit Garant inc.

Éric Alexandre

Président et chef de la direction, Forage Orbit Garant inc.

¹ Membre du comité d'audit.

² Membre du comité de gouvernance d'entreprise et de rémunération.

* indique le président d'un comité.

Officiers**Éric Alexandre**

Président et chef de la direction

Pierre Alexandre

Vice-président du conseil d'administration et Vice-président du développement corporatif

Alain Laplante

Vice-président et chef de la direction financière

Siège social

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Tél. : 866 824-2707
Télec. : 819 824-2195
www.orbitgarant.com

Inscription en bourse

Symbole sur la Bourse de Toronto : OGD

Actions ordinaires en circulation

35 101 419 (au 30 juin 2016)

Relations avec les investisseurs

Alain Laplante
Tél. : 819 824-2707
Courriel : investors@orbitgarant.com

Bruce Wigle

Tél. : 647 496-7856

Courriel : investors@orbitgarant.com

Agent des transferts et registraire

Société de fiducie CST
320, rue Bay
Niveau B1
Toronto (Ontario) M5H 4A6
Tél. : 1 800 387-0825

Responsable des affaires juridiques

Goodmans LLP
Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Vérificateurs

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Assemblée Annuelle

Mardi 6 décembre 2016, à l'hôtel
Le Centre Sheraton Montréal, salon 3
1201 Boulevard René-Lévesque Ouest
L'assemblée commencera à 10 h (HE)

COORDONNÉES

Si vous avez des questions concernant Forage Orbit Garant et ses activités, n'hésitez pas à prendre contact avec nous à nos bureaux dont les coordonnées figurent ci-dessous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider et nous nous réjouissons à l'idée de travailler avec vous pour répondre à vos besoins spécifiques.

SIÈGE SOCIAL

3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Quebec)
J9P 6Y6
Canada
Tél : 866-824-2707
Télé : 819-824-2195
info@orbitgarant.com

ALBERTA

Drift Exploration Drilling Inc.
PO Box 5184, 120B - 1 Street S.W.
High River (Alberta)
T1V 1M4
Canada
Tél. : 403-652-3046
Télé. : 403-652-3238

NÉVADA

Drift Exploration Drilling Inc.
6120 Pedrol Lane
Winnemucca (Néevada)
89446
États-Unis
Tél. : 403 955-6020

NOUVEAU-BRUNSWICK

Lantech Drilling Services Inc.
398, chemin Dover
Dieppe (Nouveau-Brunswick)
E1A 7L6
Canada
Tél. : 506 853-9131

ROUYN-NORANDA

Services de Forage Orbit Garant inc.
1905, boul. Rideau, C.P. 5131
Rouyn-Noranda (Québec)
J0Z 1Y1 Canada
Tél. : 809 768-3690

TORONTO

Services de Forage Orbit Garant inc.
130, rue King, bureau 3680
C.P. 99
Toronto (Ontario)
M5X 1B1
Canada
Tél. : 416 889-7429

SUDBURY

Services de Forage Orbit Garant inc.
90 Red Deer Lake Road North
Wahnapiatae (Ontario)
POM 3C0
Tél. : 705 694-5959
Télé. : 705 694-4784

VAL-D'OR

Services de Forage Orbit Garant inc.
3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Canada
Tél. : 866 824-2707
Télé. : 819 824-1595

VAL-D'OR

Soudure Royale Concept
3200, boul. Jean-Jacques Cossette
Val-d'Or (Québec)
J9P 6Y6
Canada
Tél. : 819 825-5399
Télé. : 819 825-7088

MEXIQUE

Drift de Mexico S.A de C.V.
Ezequiel Montes,
20 Nortes Colonia Centro
Codigo Postal 76000
Queretaro, Qro
Cellulaire au Canada : 403 652-5530

GUYANA

OGD Drilling (Guyana) Inc.
157 C Waterloo Street,
North Cummingsburg,
Georgetown,
Guyana
Tél. au Canada : 819 824-2707
Télé. au Canada : 819 824-2195

CHILI

Orbit Garant Chile S.A.
Avda. Los Cerrillos 998,
Cerrillos, Santiago,
Chile
T Chile: 562 2411-5900

AFRIQUE de l'ouest

Orbit Garant Drilling Ghana Ltd.
Plot. 35 Funko Beach
Takoradi
WQ 104 Takoradi, Ghana
Tél. au Ghana : +233 (0) 303 960 889
Cellulaire au Canada : 506 863-9503
Cellulaire au Ghana : +233 (0) 270-334-162

PÉROU

Perforacion Orbit Garant Peru S.A.C.
Av. De La Floresta 497
San Borja, Lima
Pérou
Tél. au Canada: 819 824-2707
Télé. au Canada: 819-824-2195

KAZAKHSTAN

Almaty
Tél.: 7777 192 6207